



LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 5 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 30 AVRIL 1975

ROGER AUGER, UN REFLET DU MILIEU

par Jean Lesieur

Né en 1949 à Saint-Boniface, Roger Auger – qui est aujourd'hui Administrateur du Cercle Molière – est l'auteur de la pièce "Je m'en vais à Regina" qui sera présentée dans la salle Pauline Boutal à partir du 2 mai. Il nous livre ici quelques réflexions sur sa pièce et sur le milieu franco-manitobain dont il est issu. Non sans préciser: "Tout cela, c'est moi qui le dis. J'espère que ma pièce le montrera."



Dans quel état d'esprit avez-vous écrit votre pièce?

Ce qui m'a motivé pour écrire ma pièce, c'est que l'année passée, à peu près à ce temps-ci, le Centre culturel connaissait des difficultés financières. On avait demandé à la ville de Winnipeg de nous donner une subvention de $25,000. La ville de Winnipeg avait carrément refusé.

Si on connaît bien le Conseil de ville de Winnipeg, on pouvait voir que c'était une réaction du genre de "et bien les Canadiens français, ils se débrouilleront comme ils pourront; pourquoi les Ukrainiens n'ont-ils pas de Centre culturel?, etc., etc.". Ces commentaires n'ont pas été dits de façon officielle, mais ils ont été sus par moi.

J'étais vraiment en colère contre cette attitude. C'était une colère qui n'était pas très précise, mais j'avais un sentiment de dégoût à l'égard d'une ville et d'une province qui malgré ce qu'on dit d'une façon très officielle – on dit le Ballet Royal de Winnipeg, le Manitoba Theatre Center, la Galerie d'Art, etc... – on fait le pillage de formes d'art étrangères.

Cette culture officielle très belle au Manitoba, moi je la voyais plutôt comme des bourgeois qui s'accaparaient des oeuvres d'art et des pièces de théâtre qui ne leur appartenaient pas.

Nous les Canadiens français, on cheminait de façon tout à fait différente. On voulait créer un centre de notre culture, une culture canadienne-française. Car malgré le rythme effarant de l'assimilation, il y avait quand même des choses originales qui se créaient.

Alors j'interprétais ce refus comme celui de gens un peu jaloux pour qui la culture c'est de rapporter des oeufs d'Ukraine, mais qui ne créent pas de choses originales, autochtones, du pays.

Alors c'est dans ce contexte-là que j'ai écrit ma pièce, pour décrire ce phénomène d'assimilation commun à tous les groupes ethniques du Manitoba et décrire en même temps la famille canadienne-française avec tous ses préjugés, toutes ses limites.

Quelle est l'histoire de "Je m'en vais à Regina?

C'est l'histoire de Julie, une fille qui vit à Winnipeg avec ses parents et son frère Bernard. Elle a une soeur, Martha, mariée à un nommé Thiessen, un Allemand. Martha a deux enfants, Kevin et Sandra, qui ne parlent pas un mot de français. La mère de Julie a d'autre part un frère, Ti-Jean, qui a toujours demeuré avec eux autres.

Julie est plus ou moins éprise d'un Polonais, Walter Letinski, qui un jour vient souper à la maison. A cette occasion je présente toute la famille, les gens reviennent de leurs courses, de leur travail.

A un moment donné, Bernard – qui est un collégien, un peu idéaliste, qui parle de séparatisme, d'assimilation– c'est un peu le gars typique qu'on peut voir ici au Centre culturel – provoque une engueulade avec Walter. Julie ne peut plus tolérer cela; alors elle quitte la maison familiale avec Walter. Letinski apprend un peu plus tard qu'il est transféré dans un nouvel emploi à Regina. Julie est tout en maudit contre lui.

Mais cela marche mal dans la famille, les parents passent leur temps à se disputer pour des petits problèmes qui n'en sont pas, et lorsqu'il s'agit de se divertir, ils vont au bingo. Alors Julie en a assez de ce milieu, elle pose un geste, et décide de partir elle aussi à Regina.

J'ai voulu montrer par une espèce de caricature, que la famille est représentative du village qu'est la communauté franco-manitobaine.

Vous êtes issu du milieu franco-manitobain, et votre caricature porte essentiellement sur ce milieu. Il semble pourtant que vous ayez voulu aller au-delà de ce milieu. Est-ce que les problèmes des franco-manito-

(suite, page 3)

Il y a 50 ans, dans LA LIBERTÉ

Le Journaliste

Le public ignore en général le véritable rôle du journaliste, qu'il considère comme un privilégié parce que sa carte de presse lui ouvre les portes où le commun des mortels n'a pas accès. Il faut avoir vécu le métier pour se rendre compte qu'il n'est pas une sinécure et exige des connaissances spéciales qu'aucune école ne peut lui enseigner.

Un journaliste, avant qu'il mérite ce nom, doit passer par la filière, commencer jeune et surtout avoir l'amour de son métier ingrat par l'obligation dans laquelle il se trouve d'être toujours présent en toutes circonstances, de savoir s'infiltrer afin de connaître le "tuyau" de l'information qu'il doit livrer au lecteur. Pour cela il doit aller vite: le typo attend la copie, le secrétaire de rédaction est impatient pour sa mise en page; on a juste le temps de se relire ou de corriger l'erreur trop grosse.

Comment dans ces conditions châtier son style? Comment d'une information, faire un long exposé, alors qu'on n'a qu'un nombre limité de lignes à sa disposition? Il est matériellement impossible d'exiger davantage, qu'une exacte rédaction d'un fait relaté avec la plus grande simplicité, mais suffisamment imaginé pour qu'il vive ensuite par les yeux.

Un journaliste n'a pas d'heures de travail; il n'est pas libre, il ne connaît jamais la gloire: c'est un bohême, mais qui a une satisfaction immense, sentimentale peut-on dire, celle d'être un animateur de la vie, d'être l'orateur muet et de se faire aimer en silence.

Passionné par son rôle, il oubliera les contingences quotidiennes pour ne jouir que du bonheur d'être.

Comment le juger mal, alors qu'il sacrifie le meilleur de lui-même?

La Liberté, 6 mai 1925.

Beau geste de la France



C'est au nom de l'Ambassadeur de France au Canada que Bernard Poli, Conseiller Culturel à Ottawa, a remis jeudi dernier au Centre Culturel Franco-Manitobain un don de livres d'une valeur de $2,000.

De Rabelais à Baudelaire, et de Jules Verne à Goscinny, la collection offerte au CCFM couvre de multiples facettes de la littérature française. Elle comprend aussi de magnifiques livres abondamment illustrés sur les provinces de France.

Après une courte allocution de Bernard Poli, Gérard Gagnon devait remercier l'Ambassade de France au nom du Centre Culturel.

Sur notre photo, on reconnaît de gauche à droite: Claude Chevallier, Attaché Culturel pour les Provinces de l'Ouest, Marcel Ollivier, Consul de France à Winnipeg, et Bernard Poli.

Éditorial

L'EFFORT DE SURVIE

En plein coeur du continent, entourés d'un quart de milliard de parlants anglais, l'anglais de l'Amérique, l'anglo-américain, un groupe de Français canadiens, venus se multiplier dans la Plaine, devenus soixante mille, au Manitoba...

C'est ce à quoi je pensais, l'autre soir, alors que l'on honorait, au Centre culturel, une Grande Dame, artiste accomplie, femme élégante, raffinée, qui parlait d'autrefois, citait des noms. J'imaginais là l'effort extraordinaire de survie dans la langue de leurs pères, notre vieux français du Nord-Ouest de la France que l'on a réussi à conserver, envers et contre tous, depuis la Conquête. Parallèlement au rôle des artistes et des autres élites, je pensais au rôle du clergé dans cette réussite presque miraculeuse, rôle qu'il ne faut pas oublier. C'est le clergé qui nous a instruit dans la plus belle langue du monde, ce qui a permis à ces artistes dont parlait madame Boutal, de poursuivre en français, de faire du théâtre, de la chanson, des instru ments de survie, de garantie de l'avenir. On disait autrefois: "La langue gardienne de la Foi". On eut pu dire: "La Foi gardienne de la langue". La langue de ces Normands, de ces Poitevins têtus, astucieux, rusés, retors, qui sont venus, il y a trois siècles, recommencer, refaire leur vie, jeter les fondements, en Nouvelle-France, d'une ethnie nouvelle qu'ils ont marquée.

L'âpre lutte, les combats nécessaires, incessants, dans une Province où, durant plus de cinquante ans, la seule langue officielle était l'anglais, lutte de tous les jours, lutte de chaque jour, disputant à l'"autre" chaque pied de terrain, a donné des résultats.

Il y a, cependant, qu'il faut poursuivre pour ne pas perdre un seul pouce de ce terrain. Cela se fait par l'éducation. Or, si la communauté francophone du Manitoba est dotée d'excellentes institutions d'enseignement, il reste que tout commence à la maison. L'initiative du groupe de parents qui préparent l'éducation préscolaire française à la maternelle, est excellente. A dix ans, à quinze ans, il sera trop tard. L'enfant, exposé, par la négligence, l'apathie, souvent, du milieu familial, exposé à l'anglo-américain par les moyens modernes et sophistiqués de communication qui nous obligent presque continuellement à prendre un bain de culture "made in USA", aura tôt fait de délaisser sa langue.

On parle de bilinguisme. Pour être bilingue, ce qui est certainement utile ici, il faut d'abord une base solide dans sa langue maternelle. L'anglais vient facilement ensuite. C'est ce que n'a pas compris ce fermier canadien-français qui a intenté des procédures, il y a quelque temps, pour obtenir que ses enfants soient instruits dans la langue anglaise. Il fait erreur lorsqu'il prétend que ses enfants peuvent, pourront, pourraient, apprendre le français à la maison seulement.

Le français s'apprend en bas âge, à la maison, à la maternelle, à l'école, au collège. Il faut l'apprendre sérieusement, en faire une base solide. Presque submergé dans l'océan anglo-américain, il est ensuite facile d'atteindre à l'anglais. Il est malheureux que nombre de gens ne semblent pas comprendre cela. Les enfants de ce fermier vont se retrouver assis entre deux chaises, et l'on sait ce que cela veut dire: ils seront médiocres en français et médiocre en anglais. Ils seront accultures. "Eventuellement, ils seront "anglais".

Aujourd'hui, les gouvernements non seulement tolèrent le français, la culture française au Manitoba, mais y apportent leur appui, et sous maintes formes. Les difficultés que présente la mise en pratique du contenu du projet de la Loi 113 résident dans le fait que cette loi est arrivée après la mise en place des structures du système scolaire. Il s'agit maintenant de trouver la formule, des formules, pour insérer l'enseignement du français dans le système d'éducation manitobain, dominé par l'anglais. Des etudes se font, en ce moment, sur le sujet.

Les temps ont changé. Le "Fait français" est reconnu et nous n'avons pas à nous excuser de notre héritage culturel. Au contraire. Il tient à chacun de nous, constamment, chaque jour, et fièrement — car il y a de quoi être fier — même si certains doivent gagner leur vie en anglais —, de s'exprimer en français, en français véritable et non pas en déplaisant, répugnant, de persister à la bien parler, à la mieux parler, notre langue, gardienne de notre culture.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

JUDAS (SUITE)

Monsieur,

J'ai relevé dans la lettre de J. Eugène Goulet relative à Judas un passage au sujet duquel j'aimerais apporter quelques précisions.

Votre correspondant écrit: "si nous voulons mieux saisir l'âme de Judas, il ne faut pas perdre de vue qu'il était le seul Juif membre du groupe des apôtres; tous les autres étaient Galiléens. Il était né à Cariot Herson, en Judée. On connait le mépris des Juifs pour les Galiléens..."

L'emploi du mot "Juif" dans ce contexte me parait pour le moins plein d'ambiguité et peut prêter à confusion. J'aurais préféré celui de "Judéen".

En effet, si personne n'ignore que le mot "juif" vient du nom de la tribu de Juda, ce terme s'est généralisé et répandu comme synonyme d'israélite.

Dans la Bible, le peuple juif, la nation juive, ne signifient jamais le peuple de Judée exclusivement, mais bien l'ensemble des Judéens, Galiléens, Samaritains, c'est-à-dire le peuple de la promesse.

L'Eglise a trop longtemps voulu oublier que Jésus et les apôtres étaient juifs. Elle a trop longtemps fait preuve d'intolérance et même d'antisémitisme déclaré. Elle commence enfin à revenir à une attitude plus "chrétienne".

Il importe que sous la plume d'un chrétien, le terme "juif" ne comporte aucune équivoque, celle-ci pouvant être aisément perçue comme ayant une connotation antisémite.

Prétendre expliquer la noirceur de l'âme de Judas pas sa qualité de Juif est une démarche à la fois absurde (Jésus n'est-il pas Juif?) et raciste.

Mais oui, un "beau texte" (NDLR) peut être pernicieux.

Anne Derégnaucourt,
Saint-Boniface.

UNE LEÇON D'HARMONIE

Monsieur,

Ce que le président de la Société d'histoire du Manitoba a voulu donner à la Société Historique de Saint-Boniface, lors de sa récente causerie sur les exploits du lieutenant Bellot, était une leçon de bonne entente entre deux cultures, par un cas exemplaire qu'il a trouvé entre deux individus.

Ce qu'on a entendu était surtout le récit d'une exploration par le détail, récit qui aurait eu plus d'intérêt si le Dr Shaw nous avait dit dès le début le pourquoi de son sujet, et qu'il avait luimême visité l'Arctique. Quelques-unes des photos que le projecteur nous a montrées, prises par lui, étaient fort belles, et relevaient un peu le débit pénible de l'orateur.

La question se pose de savoir s'il vaut la peine d'inviter un conférencier qui maîtrise difficilement la langue, fût-il président à vie de la "Manitoba Historical and Scientific Society".

La question se pose surtout de savoir s'il vaut la peine de débourser sept ou huit cents dollars pour un équipement de traduction simultané commandé de Montréal, alors que la Société bonifacienne ne reçoit pas cinq dollars des gouvernements pour aucune de ses conférences régulières. Il faut croire que certains organismes impressionnent plus que d'autres!

Heureux auditeurs anglophones, donc, qui ont pu entendre une traduction excellente et claire dans leur langue, et ils étaient nombreux.

Le lieutenant Bellot est une figure assez peu connue, même si le détroit le plus au nord de l'hémisphère porte son nom. M. Shaw l'a suivi à travers son biographe et ses carnets, et il ne cache pas son admiration pour cet homme de discipline et d'idéal qu'on pourrait comparer à d'autres Français du 19e siècle qui sont allés vers le Sud, eux, c'est-à-dire l'Afrique; même Foucauld, autre officier de la Légion d'honneur. Les Britanniques ont un bon souvenir de Bellot, il a son monument sur les bords de la Tamise. (Bellot est aussi évoqué à la maison Kennedy, près de St. Andrews-sur-la-Rouge, déclarée site historique provincial l'été dernier.)

Trop intrépide peut-être; on peut fauter dans l'action comme dans l'inaction, à trop braver l'aventure. Il n'avait pas trente ans quand il est mort accidentellement en tombant dans une fissure de glaces.

La causerie de M. E.-C. Shaw portait surtout sur les péripéties de la deuxième expédition arctique à la recherche de Franklin en 1851-52, expédition qui a occasionné des explorations de côtes et de passages inconnus jusque-là. Bellot était commandant en second du capitaine William Kennedy, et c'est grâce à leur entraînement et à leur force morale sans doute que le petit groupe de treize hommes a hiverné près du pôle, exposé à la faim, au scorbut, aux engelures et à la cécité des neiges, maladie bien connue des Esquimaux.

William Kennedy, un de nos "famous Manitoba métis", parlait un français canadien que Bellot aimait beaucoup.

Leurs rares contacts avec les Inuits n'ont pas été heureux, semble-t-il. D'ailleurs, c'est l'amitié et le comportement d'un jeune Français et d'un "Anglais" qui intéressaient surtout le conférencier. Il a conclu en souhaitant que "nous sachions apprendre de ces hommes".

Le professeur Allan R. Kear, politicologue, historien "à temps partiel", selon son expression, a parlé dans le même sens en le remerciant.

Mais il est téméraire de citer Johnny Macdonald à la barre des témoins!

Nous avons donc des cas patents de parfaite entente et d'enrichissement mutuel en regardant bien haut vers le cercle arctique; là où les neiges éternelles blessent la vue, quand il fait jour, et où s'aventurent seulement des hommes (pas de femmes dans cette histoire) de forte trempe et de sublime caractère.

R. Vien

P.S.– Merci de votre dernier compte-rendu (de G. Comeault), – très goûté!

NOTE AIMABLE

Cher monsieur,

Un homme de l'âge d'or vous salue et vous souhaite la bienvenue, puis un entier succès comme rédacteur du journal.

J'ai vu avec plaisir, à une seule exception, les noms de nos belles paroisses écrits avec des lettres majuscules; félicitations pour ce beau commencement. Il y a encore de l'amélioration pour quelques phrases et entêtes ici et là, mais surtout dans les annonces.

Si depuis assez longtemps j'ai fait des remarques à ce sujet à vos prédécesseurs je voyais aucune raison pour eux d'ignorer la forme

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagassé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Mariel-le Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

La parole... (suite)

grammaticale pour les noms propres, annonces, etc. et, c'était en même temps, donner un mauvais exemple à nos jeunes; comme preuve, voire l'image où on montre les collégiens avec leurs pancartes concernant la grève au sujet du collège.

Veuillez croire, cher monsieur, à l'expression de ma sincère considération.

Henri Bruyère

HOMMAGE

Monsieur,

Une note optimiste: oublions Presse-Ouest, Radio-Canada, la SFM, le Collège de Saint-Boniface. Une institution manitobaine nous a vraiment ravis: l'hôpital de Saint-Boniface (sans rire); le département d'obstétrique tout au moins. Vous pouvez m'en croire, c'est probablement un des meilleurs endroits au Canada pour avoir un bébé! Le personnel est d'une affabilité incomparable, les soins à la maman et au bébé sont excellents, les visites du papa sont facilitées au possible, vraiment rien ne manque.

De nombreuses étudiantes se plient en quatre pour vous rendre la vie facile; chose rare dans un hôpital, la nourriture est excellente. Dernier détail et non le moindre: c'était la première fois depuis mon arrivée au Manitoba que je voyais des anglophones faire quelqu'effort pour vous dire quelques mots en Français!

Jacqueline Chénard

POINT DE VUE D'UN MÉDECIN

Monsieur le rédacteur,

Le gouvernement du Manitoba montre actuellement son insensibilité aux droits des Manitobains. Tout récemment M. Desjardins, le Ministre de Santé, déclarait qu'un moyen de retenir nos gradués en médecine dans la province devrait être établi. Ce serait possible de forcer un gradué en médecine à rester une période de temps au Manitoba en échange pour son éducation. Une telle action n'est pas compréhensible dans un pays dit libre.

Peut-être M. Desjardins serait intéressé à apprendre que les cinq médecins de notre groupe ont reçu leur éducation en médecine en dehors de notre Province. Deux sont gradués de l'Université d'Ottawa en Ontario, et trois sont gradués de l'Université Laval de Québec. Pas un seul médecin de notre groupe a été obligé de pratiquer dans la province où il a reçu son éducation. En plus le gouvernement du Québec m'a accordé un total de six cents dollars pour m'aider dans mes études, sans y attacher aucune condition. Et notre cas n'est pas unique! Il y a beaucoup d'autres médecins au service de notre population manitobaine qui ont été éduqués soit dans les autres provinces du Canada, soit dans les pays européens ou asiatiques. Ces pays peuvent-ils perdre leurs gradués plus facilement que le Manitoba?

Notre gouvernement a déjà montré plusieurs exemples de son caractère autocrate. M. Desjardins a réduit le pouvoir du M.H.S.C. à l'impotence. Il a assumé le contrôle personnel de tous les aspects de son ministère.

Grâce aux services de conciliation du Département de Travail, les négociations de salaire des gardes-malades ont pris fin. Malgré ce fait et malgré le fait que M. Desjardins suivait les négociations que les hôpitaux assumèrent afin de remplir leurs responsabilités envers le public et leur conseil d'administration, il a déclaré catégoriquement que les hôpitaux seraient obligés de trouver l'argent supplémentaire pour satisfaire aux exigences du contrat.

Dernièrement le Ministre de Santé a déclaré qu'il considérait le M.M.A. un syndicat ouvrier uniquement. Cependant selon une déclaration de politique faite en 1973 par le gouvernement, ce dernier affirmait qu'il consulterait le M.M.A. lorsqu'il s'agissait de changements concernant les soins de santé. Quelle confiance pouvons-nous avoir dans les déclarations de notre gouvernement provincial lorsqu'une simple parole d'un ministre suffit pour abroger un engagement formel du gouvernement.

Sous le couvert de l'accusation injuste que le M.M.A. veut le pouvoir de veto sur le gouvernement, M. Desjardins démontre d'une façon frappante le pouvoir absolu que son gouvernement veut imposer sur la liberté des Manitobains.

F.P. Doyle, M.D.

REFLET DU MILIEU (suite)

bains sont spécifiques au milieu franco-manitobain, ou bien doit-on les envisager dans un contexte un peu plus large?

J'ai commencé par une situation, je veux montrer le problème très actuel très évident, que nous, les Canadiens français, vivons tous les jours le problème de l'assimilation.

Comment se produit ce phénomène de l'assimilation? En bien des cas, c'est par exemple à travers le mariage où un membre de notre communauté épouse un membre d'une autre communauté. Il est évident que les pressions sociales sont telles que dans un cas semblable, le français disparaît.

Dans les familles canadiennes-françaises, dès qu'il y a un Anglais qui épouse une fille par exemple, à toutes les réunions de famille la conversation se fait en Anglais pour satisfaire cette personne qui ne veut pas apprendre le français. C'est un conservateur qui a d'autres préoccupations que linguistiques.

Il veut rester tel qu'il est, il veut s'intégrer à la communauté manitobaine, canadienne, c'est-à-dire à une société dont les préoccupations sont d'ordre matériel.

J'ai pris ce fait que nous connaissons tous, et puis j'ai créé des personnages. Dans la mère, j'ai voulu faire un peu la caricature de la mère canadienne-drançaise. La même chose dans ce père qui peu à peu renonce à ses devoirs de père, sombre dans la rêverie et pense à la vie qu'il aurait dû mener. De la même façon, j'ai voulu montrer la mère comme un personnage extrêmement fort qui, par ses idées, détermine l'orientation de la famille.

Je voulais montrer par ces personnages-là que les Canadiens français acceptent l'assimilation, et qu'en plus ils sont bourrés de préjugés dans leur vie ordinaire. Ce sont des préjugés qui sont spécifiques à notre milieu et qui font que notre milieu est un peu un milieu bâtard.

L'Eglise a joué un rôle si important dans notre milieu que tous les gens ont un comportement de paroisse. On a vécu dans un monde en vase clos, et puis à un moment donné il y a eu cette ouverture sur le monde qui, en fin de compte, a été une ouverture factice. On nous a offert un monde qui était beaucoup plus doré, qui était plus riche, le monde de la classe moyenne, à nous qui étions de petits paysans et qui sommes toujours de petits paysans au vrai fond de notre âme.

On joue aux riches, on joue aux bourgeois en fin de compte. C'est quand une personne se met à avoir des préoccupations d'ordre matériel qu'elle est prête à sacrifier des choses plus fondamentales mais moins évidentes. Car c'est un trait du paysan de satisfaire d'abord les choses matérielles et de se préoccuper ensuite des choses spirituelles.

Mais cela n'est pas spécifique au milieu franco-manitobain. Si le rythme de l'assimilation des Franco-manitobains se fait de plus en plus rapide, c'est que la société manitobaine elle-même est une société d'assimilés. Les Canadiens français s'inscrivent à l'intérieur d'un mouvement d'enrichissement général.

Ils ne sont pas forcément riches, mais ils ne connaissent pas la misère qu'ont connue autrefois nos parents et nos grands-parents. Ce qui leur importe maintenant, c'est de s'inscrire dans le bien vivre de la société canadienne plutôt que de s'attacher à des causes linguistiques ou culturelles, ou intellectuelles. Ce qui les intéresse, c'est le deuxième ski-doo, la télévision en couleurs, une grosse voiture, une petite pour la femme. Tout le reste vient au second plan.

Mais c'est la même chose pour les Ukrainiens, les Polonais, etc... C'est le fait de gens qui, à un moment donné, se rendent compte de leurs vrais idéaux dans la vie.

Est-ce qu'il sera possible aux Franco-Manitobains de survivre en tant que groupe culturel dans un tel contexte?

Je crois que l'assimilation va se faire, malgré tout l'argent et les efforts dépensés pour l'empêcher. Il y aura probablement des gens qui parleront français au Manitoba en l'an 2000, mais ce sera une élite très restreinte, un groupe très intime. Et cela c'est à cause de la malveillance, d'une attitude de non-collaboration des Anglo-canadiens, et je parle là des anglogènes anglophones plus que des ethnogènes anglophones.

Le principe même sur lequel le Canada s'est construit — à la différence des Etats-Unis qui ont toujours voulu faire un melting pot unilingue et uniculturel — était de respecter le pluralisme linguistique et culturel. Et cela, c'était dans les textes, c'était dans la loi.

Si l'on considère les Etats-Unis et le Canada, il y avait au départ des principes différents. Mais dans la pratique, il s'est réalisé la même chose. Et cela à cause de la malveillance des anglophones.

(suite, page 5)

L'Actualité

L'OEIL

Trapu, carré d'épaules, les cheveux taillés en brosse, Célestin était un paysan de vieille souche. Avare, méprisant ceux qui n'avaient pas réussi, ou su acquérir de bien, ou qui avaient des dettes, il vivait seul sur sa terre de l'arrière-pays. Convaincu qu'on ne doit rien faire à la légère, c'est-à-dire avant d'avoir amassé beaucoup d'argent, il s'était marié "sur le tard", comme on dit. Il s'était alors empressé de mettre au travail sa jeune femme, suivant peut-être en cela l'exemple de "L'habitant de Saint-Justin", de Léon Gérin, dont les solides filles conduisaient les boeufs tirant la charrue. Sa femme, cependant, n'avait pas la carrure des filles de Saint-Justin et souffrit beaucoup d'avoir, comme il lui disait, à gagner son sel.

Dur pour les gens, dur pour les bêtes. Célestin, donc, possédait de beaux animaux. Un cheval superbe, entre autre, mais nerveux, dont il était difficile et dangereux d'approcher. Un jour, son jeune fils, en jouant, pénétra dans l'étable et reçut de l'animal une ruade qui le renversa. Ses pleurs attirèrent Célestin qui était occupé de l'autre côté du bâtiment. Il vit rouge. S'emparant d'une fourche, il se mit, hurlant, vociférant, à frapper l'animal à la tête, et avant que sa femme et des voisins aient pu intervenir, fit sauter hor[illegible] l'oeil gauche de la malheureuse bête.

Les ans passèrent. Il devint riche, ce qui était à prévoir. Un jour, comme nombre de nos terriens, il vendit ses terres à des spéculateurs et s'en fut "en ville" pour, dit-il, "jouir de la vie en petit seigneur".

Il s'établit en effet fort bien, sans trop dépenser naturellement. N'ayant rien d'autre à faire, il continua, de son fauteuil à bascule, à juger les gens: celui-ci n'avait pas su prévoir, celui-là allait à la ruine, cet autre "ne voyait pas à son affaire", selon son expression favorite.

Son bien-être fut de courte durée. Un matin, il fut pris d'horribles maux de tête. Lui qui n'avait jamais vu le médecin qui, disait-il, "n'est bon que pour piquer", dut le faire appeler. On le transporta à l'hôpital en vitesse. Sa vue baissait. On lui enleva l'oeil gauche. . .

Je le revis quelques mois plus tard. Il bravait. Mais son air était faux. Les maux de tête revenaient, terribles. On attendait qu'il fut rétabli de l'opération pour lui enlever l'autre oeil. . .

Jean de Lotainville

LES ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS : NOUVEL EXÉCUTIF, NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1975-1976

NOUVEAU CONSEIL EXECUTIF

Lors de leur dernière réunion annuelle tenue au Collège de Saint-Boniface, samedi le 26 avril dernier, les Educateurs Franco-Manitobains ont réorganisé les cadres de leur conseiller exécutif de façon à inclure un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois conseillers. Voici les personnes élues lors de cette rencontre:

A LA PRESIDENCE: l'abbé Laval Cloutier du Collège de Saint-Boniface (pour un deuxième terme).

A LA VICE-PRESIDENCE: Monsieur Pierre Palud, professeur à Saint-Claude.

COMME SECRETAIRE: Monsieur Jean-Claude Guay de l'Ecole de Ste-Anne.

COMME TRESCRIER: Monsieur Réal Lévesque, professeur à La Broquerie.

COMME CONSEILLERS: Monsieur l'abbé Julien Lévesque de l'Ecole du Précieux-Sang, Madame Aline Duval, de l'Ecole Provencher, Monsieur Raymond Ouimet de l'Ecole de Sainte-Agathe.

Chaque membre de l'Exécutif aura deux fonctions: l'une exécutive au sein même du Conseil Exécutif, et l'autre comme agent de liaison avec les diverses régions de la Province.

ELARGISSEMENT DES CADRES DU CONSEIL PROVINCIAL

La modification la plus importante se trouve surtout au niveau du Conseil provincial. Les Educateurs Franco-Manitobains ont voulu s'assurer une représentation de chaque école bilingue ou francophone du Manitoba, ainsi que de deux représentants de l'Institut pédagogique (l'un un étudiant, l'autre un professeur) dans le but d'assurer une représentation plus constante, plus efficace, tant au niveau de chaque école qu'au niveau de l'Exécutif.

Le nouveau Conseil provincial regroupera ainsi plus de soixante personnes lors de trois sessions prévues pour l'année 1975-1976, soit en octobre, janvier et avril.

Les Educateurs Franco-Manitobains encouragent aussi la formation de conseils locaux composés de représentants d'une même division scolaire au sein du Conseil Provincial.

AU CHAPITRE DES RESOLUTIONS

Les Educateurs Franco-Manitobains demeurent une agence de la Manitoba Teachers Society, tant au niveau de l'Exécutif provincial de cette Société qu'au niveau des associations locales. A l'instar de la M.T.S., les E.F.M. veulent:

- assurer la promotion et le respect des droits et devoirs de l'Educateur de langue française (individuellement et collectivement) auprès des agents éducatifs et professionnels; et,
- promouvoir la qualité et la disponibilité des services éducatifs.

SUR LE PLAN PROFESSIONNEL

- Les E.F.M. établissent un comité dit "des conditions de travail" pour faire suite aux colloques des 11 et 12 avril. Ce comité préparera un rapport final pour la fin de décembre 1975.
- Les E.F.M. rétablissent un comité de liaison avec l'Institut pédagogique afin de s'assurer que les programmes de l'Institut pédagogique correspondent bien aux besoins des professeurs et des futurs professeurs.
- Les E.F.M. encouragent les professeurs francophones à utiliser pleinement les services consultatifs du BUREAU DE L'EDUCATION FRANCAISE. On encourage ces mêmes professeurs à évaluer périodiquement la qualité et la disponibilité des Services consultatifs du B.E.F. Tandis qu'ils demandent au B.E.F. de continuer ces mêmes services, voir même les amplifier, selon les demandes et les besoins des écoles. Qu'il soit dit en passant que cette initiative du B.E.F. a été grandement appréciée, c'est pourquoi nous en demandons la continuité et nous encourageons les professeurs à s'en prévaloir.
- Les Educateurs Franco-Manitobains ont aussi pris connaissance du phénomène des programmes d'immersion totale pour anglophones. Les E.F.M. demandent d'une part, que ces professeurs reçoivent une préparation adéquate, qu'on leur donne aussi le matériel nécessaire à un bon enseignement, tandis qu'ils demandent au Ministère d'informer la population manitobaine quant aux dispositions du Bill 113 et aux droits des parent.
- Les Educateurs Franco-Manitobains encouragent une collaboration plus étroite avec les autres organismes Franco-Manitobains et plus particulièrement le Centre Culturel, la S.F.M., et voient dans le Comité Consultatif de Langue Française un véhicule officiel, efficace et continu de liaison entre le B.E.F. et la Francophonie Manitobaine.

(suite, page 5)

SFM vous La informe

MATERNELLE
POUR LES ENFANTS DE 4 ANS AU PARC WINDSOR

Le comité de parents organise pour l'année 1975-76 une maternelle pour les enfants de 4 ans.

Les parents intéressés peuvent contacter :

Germaine — 256-2896
Jeannette — 256-4989
Cécile — 257-2252

ANNIVERSAIRES des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Maurice Lacroix, Saint-Pierre .... du 2 mai
M. Louis Lemoing, Saint-Boniface .... du 5 mai
M. Théodore Labossière, Saint-Boniface .. du 6 mai

RICHARD SIMOENS
Président du Conseil Jeunesse Provincial

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Voici les objectifs que le Conseil Jeunesse Provincial de la S.F.M. s'est proposé lors de son cours de Leadership :

1 — Regrouper les jeunes francophones du Manitoba.
  — se donner du pouvoir et devenir une force.
  — se faire respecter.

2 — Etablir une forte communication entre chaque comité
  — pour permettre un meilleur échange d'idées.

3 — Sensibiliser les jeunes au français.
  — organiser des activités pour promouvoir la langue et la culture françaises.

4 — Rendre la jeunesse francophone fière de son identité.

5 — Devenir un noyau de ressources afin d'assurer l'information à chaque comité.


Rita et Marcel Lecuyer

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remer- nos deux animateurs, Marcel et Rita Lecuyer, qui ont su démontrer tant de courage et de patience envers nous durant toute cette fin de semaine.

Le 14 mai . . . LES MINI-FRANCO "FUN" de Lorette vous invitent . . .

Venez vous rajeunir, revivre votre enfance, . . . rencontrer les Mini-Franco "Fun" de Lorette, MERCREDI le 14 MAI, au presbytère, de 1h00 à 3h00 p.m.

Vous vous demandez sans doute ce que les petits Mini-Franco "Fun" de 2 à 5 ans et leurs mamans peuvent bien faire tous les mercredis après-midi à Lorette? Eh bien, voici votre chance de satisfaire votre curiosité. . .

Les Mini-Franco Fun de Lorette invitent tous les gens à venir les visiter, à participer avec eux pour un après-midi de chants, jeux, bricolage, goûter. . . activités typiques des M.F.F.

N'oubliez pas, . . . la date de cette grande journée est MERCREDI LE 14 MAI, de 1h00 à 3h00 p.m., au presbytère de Lorette. Mettez quelques heures de côté pour venir encourager ces petits et leurs mamans.

RENCONTRE-JEUNESSE DU PRÉCIEUX-SANG
209, rue Kenny, Saint-Boniface

ETES-VOUS INTERESSES?

SI OUI :

Venez donc au gymnase Précieux-Sang, 209, rue Kenny, le mercredi de 7h00 à 9h00 p.m., pour des LEÇONS DE TENNIS. Les portes de l'école fermeront à 7h30 p.m. Veuillez apporter votre raquette et vos balles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Claudette Ouimet au 233-0657.

* * * * *

Pratique pour boîte à chansons chaque mardi soir au Centre Communautaire. Pour plus d'informations veuillez contacter : Suzanne Vincent au 247-8109.

* * * * *

Pratique pour messe rythmée chaque jeudi et vendredi soir à 7h30 p.m.

Lieu de rencontre : 366, rue Dubuc.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Pat Stragier au 233-3975.

* * * * *

Soirée rencontre "Pour mieux se connaître" mercredi, le 7 mai à 8h30 au Centre Communautaire du Précieux-Sang.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Etienne Aubry au 233-2874.

* * * * *

N.B. — Pas de rencontre le 30 avril, car il y aura Clinique de Sang au Centre Communautaire Précieux-Sang, de 4h00 à 10h00 p.m.

LES ÉDUCATEURS (suite)

SUR LE PLAN EDUCATIF

Le nouveau Conseil Provincial sera appelé sous peu à étudier en profondeur une politique de l'Education française qui tiendra compte en même temps des désirs de la population manitobaine du travail déjà élanoré par le Bureau de l'Education française (B.E.F.) ainsi que de la collaboration avec les autres organismes intéressés à l'Education française. Cette politique devra aussi tenir compte de la situation actuelle et des conditions pédagogiques et physiques de travail.

CONCLUSION

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de nos membres actuels sont à la fois, membres de la M.T.S. et membres des E.F.M. Cependant, il faut noter que toute personne intéressée à l'Education française peut aussi joindre les E.F.M. Nous lançons donc une invitation toute particulière aux professeurs des Universités, intéressés par l'Education française. Tout éducateur francophone devrait appartenir aux E.F.M.: c'est son droit, c'est son porte-parole.

NOUVELLE ENTENTE COLLECTIVE AU CUSB

Le 14 avril 1975, LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE et l'ASSOCIATION DES PROFESSEURS UNIVERSITAIRES DU COLLEGE ont conjointement signé une nouvelle entente collective.

La présente entente restera en vigueur pour une durée de 24 mois, c'est-à-dire, jusqu'au 31 mars 1977.

La nouvelle échelle de traitement représente une moyenne d'augmentation de l'ordre de 23 à 30%, selon la catégorie, répartie sur deux ans. De plus, les professeurs qui, au 1er septembre 1974, étaient plafonnés au maximum de l'échelle en vigueur à cette date, recevront un montant forfaitaire de $200.00.

A partir du 31 mars 1975 tout professeur engagé à plein temps par le Collège et qui n'aurait pas de maîtrise, devra l'avoir obtenue au bout des sept années d'enseignement au Collège qui suivront l'entrée en vigueur de la présente convention.

Tout professeur à plein temps pourra être éligible à un congé sabbatique après six (6) années consécutives d'enseignement au Collège.

Après quatre (4) années consécutives d'enseignement à plein temps, un professeur pourra obtenir sa permanence, suite à une évaluation annuelle du rendement du professeur et d'une recommandation d'un comité paritaire formé de trois représentants nommés par l'Association et trois autres nommés par le Collège. Par ailleurs, la non-obtention de la permanence fera suite à une recommandation du comité paritaire, étayée des raisons la motivant, connues au professeur au plus tard le 31 décembre.

REFLET (suite)

Les artistes ou écrivains franco-manitobains vont-ils donc se trouver à un moment donné devant un choix dont les termes seraient: ou bien je m'assimile, ou bien je m'en vais au Québec si je veux continuer à m'exprimer en français?

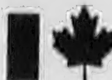
Je ne me pose pas la question: "Où vais-je vivre le restant de mes jours?" Je pense à écrire une pièce en anglais, pour un théâtre manitobain. On n'a qu'à marcher sur la rue Main à partir du pont Norwood, et on a cinquante sujets de romans, de pièces ou de chansons.

J'ai des choses à dire, et je voudrais les dire un jour en anglais qui est la langue de la majorité ici.

J'ai toujours fait des efforts pour résister le plus possible à l'assimilation. Reste que je peux vibrer très intensément à ce que Shakespeare peut dire, à ce que Tennessee Williams ou Faulkner peuvent dire. Je dirais même qu'on est beaucoup plus près de tels auteurs qu'on l'est d'auteurs français.

On a deux instruments, ce qui nous permet de toucher beaucoup plus de gens.

AU SERVICE DU CITOYEN

par  Information Canada

Le gouvernement canadien produit quelques centaines de publications par semaine traitant de sujets aussi divers que des recettes au sirop d'érable, la conversion au système métrique, l'aide à la petite entreprise, etc. Beaucoup sont en vente à notre librairie, mais vous ne soupçonnez peut-être pas que le centre de renseignements de notre organisme, mieux connu sous le nom de l'Informathèque d'Information Canada, distribue gratuitement à ceux qui en font la demande par courrier ou par téléphone, au-delà de 1,000 titres.

La tâche de sélectionner à l'intention du public manitobain les publications qui peuvent les intéresser devient de plus en plus complexe à cause du grand nombre de parutions. Nous essaierons, par le biais de cette chronique, de vous présenter quelques-uns des titres présentement disponibles à l'informathèque. Nous vous décrirons brièvement le contenu de la publication.

Si vous en désirez une copie, il nous fera plaisir de vous la faire parvenir. Ecrivez-nous au 303, rue Main, Winnipeg, R3C 3G7, ou téléphonez-nous au 985-2890. Mieux encore, venez nous visiter; venez prendre un café.

Nouvelle Perspective de la Santé des Canadiens :

Un document de travail d'environ quatre-vingts pages préparé par le ministère de la Santé et du Bien-Etre; cette publication présente une discussion globale du problème de la santé au Canada. Vous y trouverez des graphiques illustrant quelques-uns des problèmes actuels.

Votre Guide alimentaire :

Ce petit dépliant est un aide-mémoire utile exposant les bienfaits d'une saine alimentation. La simplicité de la présentation facilitera la planification de vos menus.

La Nutrition à quel prix? :

La Commission de Surveillance du prix des produits alimentaires discute dans cet exposé du prix qu'il devrait en coûter pour nourrir sainement une famille de quatre au Canada à l'heure actuelle. Vous y trouverez des statistiques mais surtout des suggestions qui pourraient vous aider dans la planification d'un budget familial.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement fédéral, n'hésitez pas à communiquer avec Information Canada.

le séminaire

615, RUE LAFLÈCHE
SAINT-BONIFACE
MANITOBA, R2J 0C9
TÉL. : 233-1984
233-2783

PORTES OUVERTES AU PUBLIC

Comme par les années passées, le Séminaire de Saint-Boniface — 615, rue Laflèche — ouvre à nouveau ses portes au grand public le dimanche 4 mai prochain entre 14h et 16h (2h à 4h p.m.), par une DEGUSTATION DE VINS ET FROMAGES.

Le but de cette rencontre est de permettre à tous les chrétiens du Diocèse de Saint-Boniface et la population francophone du Manitoba de venir se rendre compte eux-mêmes du travail accompli auprès des jeunes dans ce milieu de formation qu'est le Séminaire.

Il sera possible, durant la journée, de visiter la maison et une exposition de travaux manuels réalisés par les jeunes du Séminaire.

Cette fête permettra à beaucoup de visiteurs de revoir des amis et faire de nouvelles connaissances.

Il y aura le tirage du gros lot de $1000 de la souscription ELAN '75.

C'est à vous, lecteurs, qu'est lancée l'invitation. Venez en grand nombre, amenez parents et amis. Nous serons heureux de vous accueillir.

milieu de jeunes en recherche de vocation

de ci, de ça...

Boissons alcoolisées. — La régie manitobaine des alcools fait de bonnes affaires. Les Manitobains ont en effet acheté pour $121,100,000 de boissons alcoolisées au cours du dernier exercice fiscal de la régie. De ce montant, $40,200,000 au service de la taxe de vente, et $33,100,000 en taxes et droits au gouvernement fédéral.

*

LA LIBERTÉ. — Extraits de réponses faites par le moyen du coupon de sondage : — "J'adore LA LIBERTÉ. Ce journal m'informe beaucoup sur la situation franco-manitobaine (avis d'un Franco américain — Rhode Island)". Aussi : "J'aimais beaucoup les écrits du Père Jean-Paul Aubry".
N.D.L.R. — Les textes du Père Aubry sont toujours bienvenus dans les colonnes de LA LIBERTÉ.

*

Les briquets en forme de canettes de bière. — Le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations met le public en garde contre le danger d'incendie et d'explosion que présentent ces briquets. "Le danger de cet appareil, a déclaré le ministre, est que l'essence coule autour de la mèche lorsque le briquet est rempli à ras bords. Dans certains cas, l'essence a pris feu sur le dessus de la canette, puis a explosé".

*

Un prix de l'A.C.T.R.A. à Saint-Boniface. — Léo Dufault, de Saint-Boniface, a reçu, la semaine dernière, à Toronto, un prix de L'Association canadienne des artistes de la radio-télévision (A.C.T.R.A.) pour son documentaire soumis à la radio anglaise en 1974, intitulé "Two Oranges and a handful of nuts".

*

Subventions aux musées. — L'honorable René-E. Toupin, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, annonce des subventions de l'ordre de $61,396, à 47 musées du Manitoba, dont ceux de La Société Historique de Saint-Georges, du Village Saint-Claude, de Sainte-Anne (Musée Pointe-des-Chênes), de Saint-Malo (Musée Le Pionnier).

*

Le prix de l'essence. — On peut s'attendre à une augmentation de 3 sous le gallon du prix de l'essence.

*

Les taux d'intérêt sur prêts hypothécaires. — Les banques à chartres viennent de porter leur taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires ordinaires à 10.75 p.c.

*

Les impôts. — Les municipalités du Manitoba viennent de se voir accorder le droit d'impôser aux citoyens ce qui équivaut à un impôt sur le revenu. La Province en a ainsi décidé.

*

Chômage et emploi. — Au cours d'une allocution récente, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, l'honorable Robert Andras, remarquant qu'"à une époque où le taux de chômage est relativement élevé, il est décourageant d'entendre l'industrie se plaindre de son inaptitude à attirer et à garder la main-d'oeuvre (...) Certains d'entre nous ont peine à croire qu'en quarante ans seulement, nous sommes passés d'une crise économique au cours de laquelle les gens voulaient travailler pour presque rien, à une époque où les gens se préoccupent de la satisfaction que procure un emploi". Les gens adhèrent graduellement à une nouvelle échelle de valeurs. . . La qualité de la vie, pour beaucoup, est plus importante que les hauts salaires et les titres...

*

L'emploi d'été des étudiants. — Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration prévoit qu'environ 1.5 million d'étudiants vont chercher un emploi cet été, c'est-à-dire à peu près un demi-million de plus que l'été dernier. Le ministère, qui avait prévu $66.8 millions pour le programme d'emploi d'été des étudiants, vient de porter ce montant à $80.5 millions. Au mois de mars, le taux moyen de chômage au Canada a augmenté à 7.2 p.c.

*

Le prix des aliments. — Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'honorable Eugene Whelan, a tancé la semaine dernière les Canadiens qui se plaignent du coût élevé de la nourriture. Les Canadiens, selon le ministre, affectent 20 p.c. de leur revenu à l'alimentation, ce qui constituerait le plus faible pourcentage au monde.

*

Crédit à la consommation. — A la fin de février, les créances actives comptabilisées par les créanciers soumis à la déclaration mensuelle s'élevaient à $16,208 MILLIONS. . . une hausse de 16.5 p.c. Les prêts personnels accordés par les banques à charte ont été de $10,984 MILLIONS, soit 22.1 p.c. de plus qu'un an plus tôt. Du côté des compagnies de finance, ces dernières détenaient $1,149 MILLIONS en effets de commerce. . . Un jour, il faudra bien rembourser. . .

*

communiqués



Mademoiselle Elise Comte, directrice de l'Ecole Marion, sortant de charge.





M. Guy Poisson, p.s.s., nouveau secrétaire de la Conférence catholique canadienne.

THE PRINTANIER A L'ECOLE MARION. – Le thé printanier annuel de l'école Marion aura lieu le jeudi 15 mai 1975, de 7h à 10h du soir au gymnase de l'école. Il y aura vente de pâtisseries et d'articles divers. Cette année, le thé est organisé en hommage à Mlle Elise Comte, directrice, qui prend sa retraite après une carrière de 43 ans. Il est à remarquer qu'au cours des vingt dernières années, elle a été au service de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, comme institutrice, ou à titre de directrice des écoles Taché et Marion.

Mme Eva DeGagné, institutrice à la maternelle, qui quitte l'enseignement après une carrière de 37 ans, dont 7 à l'emploi de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, et 5 à l'école Marion, sera aussi honorée au cours de ce thé.

Professeurs et étudiants invitent cordialement les parents, les amis et tous les anciens élèves à se joindre à eux à ces témoignages de reconnaissance.

* * *

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR. – Le Directeur général du Festival du Voyageur, M. Gerry Turenne, et le Directeur de Publicité, M. Jolly Turenne ont présenté cette semaine à M. Léo Gélinas, de Saint-Pierre-Jolys, un trophée en reconnaissance de sa participation au Festival du Voyageur 1975. On se rappelle que M. Gélinas avait fabriqué la "cabane du bûcheron" durant la semaine du Festival.

Les directeurs du Festival apprécient cette participation des gens des villages environnants durant le Festival et espèrent que cet heureux événement pourrait se répéter tous les ans.

M. Gélinas de sa part, désire remercier tous les gens qui l'ont aidé dans la construction, spécialement MM. Lévis Dandenault, Josephat Chouinard, Denis Turenne, Roger Musich et le Chef de la bande, Achille Rioux. M. Gélinas a reçu au-delà de 30,000 visiteurs durant la semaine du Festival. Un gros merci aussi aux dames d'âge d'or pour les "treize-oz", les fruits en conserve et le sirop d'érable.

* * *

INVITATION. – Nor'West Co-op and Social Services Centre, Inc. invite les membres de la communauté à son assemblée annuelle qui aura lieu au 61, avenue Tyndall, à Winnipeg, mercredi le 14 mai, à 19 heures. Le docteur Ted Tulchinsky, sous-ministre au ministère de la Santé et du Développement social du Manitoba, adressera la parole. Son allocution sera intitulée : "Health Care in the Community".

M. GUY POISSON, P.S.S., NOUVEAU SECRETAIRE DE LA CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE. – Monsieur Guy POISSON, prêtre de Saint-Sulpice, vient d'être élu Secrétaire général de la Conférence Catholique Canadienne (association des 120 évêques catholiques du pays) au cours d'une assemblée annuelle tenue à Ottawa, du 14 au 18 avril. Il succède à Mgr Charles E. MATHIEU qui remplissait cette fonction depuis janvier 1964.

C'est avec le Rév. Everett MacNeil qu'il partagera la responsabilité de chef du secrétariat bilingue de la CCC dont le siège social est à Ottawa.

"Nous sommes heureux d'obtenir les services de M. Poisson", a déclaré Mgr Jean-Marie FORTIER, président de la Conférence. "Ses études et expériences variées dans l'enseignement, dans les communications, dans l'administration, aux niveaux local, national et international seront très précieuses pour une conférence épiscopale d'un pays aussi vaste et riche que le Canada".

Depuis octobre 1969, M. Poisson était Directeur du Service des Relations Publiques de la CCC. Avant de se joindre au personnel de la CCC, il avait été pendant trois ans au service de la Commission pontificale des Communications sociales, à Rome.

Né en 1926 à Arthabaska, Québec, Guy Poisson est le septième enfant de l'Hon. juge Jules POISSON et de Marianne Ouellet. Après des études primaires au Collège d'Arthabaska, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, il fit son cours classique au Petit Séminaire de Nicolet où il obtint un baccalauréat ès arts en 1948.

Ordonné prêtre en 1952 à Montréal par Son Em. le cardinal Paul-Emile LEGER, M. Poisson obtenait la même année une licence en théologie de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal.

Selon la coutume pour les aspirants à la Société de Saint-Sulpice, M. Poisson a fait ses premières armes dans l'enseignement au Collège André-Grasset, de Montréal. Dès 1954, il achevait à Montréal son année de Solitude, équivalent du noviciat pour les Messieurs de Saint-Sulpice.

Trois années d'étude à l'Université Angelicum, de Rome, lui permettaient d'obtenir un doctorat en Droit canonique en 1957, moment de son retour au pays, alors qu'il fut nommé professeur à la Faculté de Théologie de Montréal et appelé par le cardinal Léger au service du Tribunal ecclésiastique de Montréal, tantôt comme secrétaire, tantôt comme avocat et juge.

De 1963 à 1966, M. Poisson a dirigé la revue mensuelle le MONDE NOUVEAU et l'Institut Pie XI, école de théologie pour laïcs, affiliée à la Faculté de Théologie de Montréal; il a écrit de nombreux articles de journaux et participé à plusieurs émissions de radio et de télévision.

Durant les deux derniers Synodes (1971 et 1974), M. Poisson a accompagné les délégations canadiennes à Rome, comme attaché de presse.

M. Poisson entrera en fonction à Ottawa le premier mai prochain. Outre les tâches ordinaires d'un secrétaire général, M. Poisson devra consacrer temps et énergies à l'animation de la nouvelle équipe permanente de la CCC, à la définition de liens nouveaux avec les quatre conférences régionales (Atlantique, Québec, Ontario et Ouest) au moment de la décentralisation, et à l'achèvement de l'opération "transformation" de la CCC.

* * *

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4 – S'il vous plaît noter le changement d'adresse suivant en date de lundi le 21 avril 1975, pour les bureaux du Directeur général :

LA NOUVELLE ADRESSE EST:

Division scolaire de Saint-Boniface No 4,
Le Centre éducatif et communautaire William Russell,
50, Monterey,
Saint-Boniface 6, Man. R2J 1X1

Le numéro de téléphone est : 253-2681

* * *

À propos de poisson-frites

Si vous achetez votre poisson-frites dans un supermarché, vous devriez lire les résultats des tests effectués sur les poissons-frites par l'association des consommateurs du Canada qui sont publiés dans LE CONSOMMATEUR CANADIEN de février.

L'ACC a testé quatre échantillons de six marques différentes de poissons-frites dont les prix variaient de 75 cents à $1.39.

FRASER VALE et HIGH LINER ont été les deux seules marques que nous avons classées comme de "bonne qualité". Les quatre autres ont été jugées de "qualité acceptable". Les poissons RUPERT, SEA FRESH et BLUE WATER avaient un goût de rassis, mais nos dégustateurs n'ont constaté un faux goût que sur un seul morceau dans un paquet de RUPERT. Le poisson de CAPTAIN'S CHOICE avait une texture fibreuse et il était fade. De plus, les frites de toutes les marques étaient légèrement aigres.

Cette préparation commode coûte cher. Chaque paquet de quatre à cinq onces de poisson coûtait 24 cents l'once ou $3.84 la livre. Lors d'une enquête effectuée dans un supermarché l'année dernière, nous avons constaté que le prix d'une livre de morue congelée variait de $1.07 à $1.20 tandis que celui de la morue fraîche était de $1.35 la livre.

L'ACC a constaté ce que chacun des consommateurs en ayant déjà mangé a remarqué depuis longtemps: ils devraient s'appeler des frites au poisson. Dans nos échantillons, les teneurs en pommes de terre variaient de 53 à 59 pour cent; celles en poisson (pâte excluse) de 19 à 28 pour cent.

Bien que les frites soient le principal composant des poissons-frites, le consommateur ne peut le savoir en regardant l'étiquette. Aux termes des règlements sur l'étiquetage et l'emballage, les fabricants de poissons-frites doivent répertorier les ingrédients en ordre quantitatif décroissant. Mais certains d'entre eux ne l'ont pas fait sur les paquets testés par l'ACC. BLUE WATER, HIGH LINER, CAPTAIN'S CHOICE et SEA FRESH mentionnaient en premier lieu le poisson dans la liste des composants, bien qu'une grande partie du paquet contenait des pommes de terre.

Les autres renseignements sur les paquets étaient maigres. Le consommateur qui voudrait connaître le nombre de rations ou de morceaux de poisson qu'ils contiennent ne trouverait pas ces renseignements sur l'étiquette. L'illustration de l'emballage donne l'impression que la proportion de poisson par rapport aux pommes de terre est beaucoup plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Cependant les marques BLUE WATER et SEA FRESH contenaient autant de morceaux de poisson qu'il en figurait sur l'emballage; quatre marques contenaient un morceau de plus; et le paquet de 20 onces de HIGH LINER qui annonçait deux morceaux et demi en contenait en réalité cinq.

La marque RUPERT possédait deux instructions différentes pour la cuisson des échantillons testés. A faible température le poisson n'était pas assez cuit et à haute température les frites avaient un goût de brûlé.

Toutes les marques testées fournissent un tiers ou près d'un tiers des besoins quotidiens en protéines des adultes et sont plus que convenables pour les enfants.

Les imprimeurs de LA LIBERTE s'excusent auprès de la Direction et des lecteurs du journal de la transposition de deux photos survenues dans la livraison de la semaine dernière. Voici, pour rétablir la situation, les deux photos en question.

Page 8

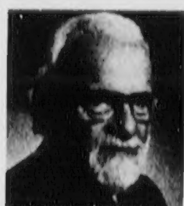


Madame Clara Aubry

Page 10



Les lauréats du Prix de la Banque Royale pour 1975, MM. R. Keith Downey, à gauche, et Baldur R. Stefansson.



Calendrier anticipé de jardinage de Wilfrid Perron

premier mois

pelouses

Enlevez les débris de l'hiver sur les pelouses et autour des parterres avec un râteau à dents flexibles. Le jardin aura une apparence plus agréable et la pelouse aura une chance de respirer.



Lorsque vous pouvez marcher sur le sol sans laisser d'empreinte, appliquez un fertilisant comme le Vigoro doré qui fera verdir votre pelouse et la *conservera* telle quelle toute la saison. Prenez connaissance du mode d'emploi sur le sac et appliquez le fertilisant avec épandeur que vous pouvez louer chez votre pépiniériste local.

Si la pelouse semble clairsemée, appliquez des semences de bonne qualité. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Une fertilisation et ensemencement hâtifs sont préférables. Les pluies du printemps font le reste.

légumes

Commencez la germination des légumes à l'intérieur. Les plantes devront être suffisamment fortes pour le repiquage environ deux mois plus tard. Rappelez-vous, cependant, que si vous transplantez trop tôt les pousses d'intérieur, vous risquez l'arrêt de leur croissance. Prenez votre temps. Présentement, les meilleurs légumes à germination à l'intérieur sont: le brocoli, le chou, les piments, le persil et les tomates. Ils nécessitent au moins huit semaines de germination avant d'être mis en terre.



fleurs

On peut maintenant commencer la germination intérieure de plusieurs fleurs.

Travaillez le sol dans votre jardin lorsque vous pouvez l'émietter dans votre main. Retournez-le et appliquez un bon engrais.



deuxième mois

fleurs

Si vos rosiers sont arrivés, placez-les dans une cuvette d'eau et plantez-les dès que vous pouvez.

C'est le temps de tailler vos rosiers. Le printemps est la saison idéale pour pratiquement toutes les variétés sauf les rosiers grimpants et sarmenteux. Vaporisez les rosiers avec un insecticide tous usages et rappelez-vous que ceux-ci aussi ont besoin de fertilisation, même s'il s'agit de plantes vivaces.

légumes

Si le temps le permet (c'est-à-dire si le danger de gel est passé) vous pouvez planter ce mois-ci quelques-uns de vos légumes les plus vivaces tels que les carottes, la laitue, les oignons de printemps.



pelouses

Voici le mois où il vous faudra lutter contre les mauvaises herbes. Attaquez-vous à toutes les mauvaises herbes, spécialement la digitaire. Appliquez un herbicide antidigitaire tel que l'antidigitaire Vigoro. Un sac de 20 livres couvrira environ 200 pieds carrés. Appliquez lorsque les lilas fleurissent car c'est le moment de la germination et où le sol est chaud. Fertilisez également. En fait, mélangez l'herbicide antidigitaire et l'engrais dans votre épandeur et faites tout le travail en une seule fois.



arbres et arbustes

Si vous ne les avez pas vaporisés l'hiver dernier il serait temps de le faire maintenant pour contrôler les cochenilles.

troisième mois



arbres et arbustes

C'est le temps de tailler vos conifères. Vaporisez-les et nourrissez-les avec une bonne nourriture à conifères. Badigeonnez vos bouleaux avec du Cygon pour prévenir toute attaque de la petite mineuse du bouleau.

pelouses

Revisez votre "rituel" de coupe de la pelouse. Il vaut mieux couper la pelouse plus souvent et moins ras. Les brins d'herbe doivent être assez longs pour empêcher les racines de dépérir et assez courts pour être attrayants. En agissant ainsi, vous préviendrez une croissance excessive des feuilles, limiterez les pertes d'engrais et réduirez les problèmes tels que mauvaises herbes et insectes. S'il y a un peu de mauvaises herbes, appliquez du Weed & Feed directement sur leur feuillage ou essayez un herbicide contre les pissenlits et les mauvaises herbes, si votre pelouse a des graines provenant du jardin d'un voisin négligent.



fleurs

Retirez les fleurs mortes des bulbes printaniers en floraison pour garder le jardin propre. Vaporisez et nourrissez vos rosiers. Il existe une nourriture spéciale pour les rosiers et qui leur fournit les substances nutritives nécessaires.

Vérifiez les racines, les tiges souterraines bulbeuses et les tubercules que vous avez enterrés l'automne dernier. Si quelques dahliás sont mous à certains endroits, jetez-les. S'ils sont secs et plissés, aspergez-les simplement avec un peu d'eau. Les tiges souterraines bulbeuses des glaïeuls doivent être fermes et sèches et leur pelure libre. Si vos bégonias tubéreux commencent à germer, ils ont été à l'état dormant suffisamment longtemps. Plantez-les à l'extérieur lorsque le danger de gel est passé.

légumes

Améliorez les conditions de votre sol en ajoutant du compost, de la tourbière, des feuilles ou en retournant la couche du dessus. Vous pouvez conserver une excellente fertilité d'une année à l'autre en ajoutant du Vigoro rose avant le bêchage ou le labourage.



Si vous avez des problèmes de jardinage, vous pouvez écrire à Wilfrid Perron, spécialiste dans ce domaine, au Centre d'Information horticole, au 165, avenue University, Toronto 1, Ontario.

"ENTRE NOUS"

Un comité constitué de dames Solange Normandeau, Denise Monnin et Gisèle Swystun assume la responsabilité de la page ENTRE NOUS. "Entre nous", ça veut dire participation, communication, collaboration. Le comité invite donc toutes les personnes intéressées à collaborer à cette page, à s'adresser au journal.

LE MÉDECIN DES PAUVRES

LE PISSENLIT



Le pissenlit qui se trouve partout où l'herbe pousse est bien connu de tous. On l'appelle aussi dent-de-lion, à cause de ses feuilles dentelées qui rappellent les dents aiguës du lion. C'est aussi la première plante que Dame nature nous offre au printemps. Devrions-nous la classer parmi les plantes médicinales ou les légumes? Les deux sans doute. Du pissenlit, on utilise toute la plante: les feuilles, les fleurs, les racines. Qui ne connaît la recette du vin de pissenlit obtenu par la fermentation de ses fleurs jaune d'or? La salade de pissenlit est excellente et nous apporte en plus de ses propriétés diurétiques une source de vitamines A si importante qu'elle remplace de 25 fois le jus de tomate et de 50 fois l'asperge. Ne craignez pas d'en manger le plus possible chaque jour en salade crue ou cuite. Je vous donnerai des recettes à la fin de cet article. La saison où le pissenlit est tendre et peut se manger cru est très courte, car il devient très vite dur et en fleurs. Faites en donc une bonne cure aussitôt que possible, c'est l'ami des foies fatigués et capricieux.

Si vous avez des ennuis avec votre peau, votre teint, si vous avez de la cellulite, plus vous en consommerez, mieux vous vous porterez.

Il est aussi excellent pour les rhumatismes et le diabète, dit-on. Pour le bon fonctionnement du foie et des reins, il est la plante miracle.

Quand il aura durci, faites-le cuire, son goût un peu amer est agréable. Si vous avez soin de changer l'eau de cuisson une fois, il perd un peu de son amertume.

Vous pouvez vous faire des tisanes avec feuilles et racines quand votre foie est "barbouillé".

La racine doit être récoltée à l'automne seulement car elle contient beaucoup plus de pouvoir qu'au printemps. Lavez-la soigneusement et faites-la griller, tout comme la chicorée, et vous pouvez vous faire avec ces racines grillées un bon "café" qui vous sera plus bénéfique que le vrai café.

Le liquide blanc qui s'écoule de ses tiges fait disparaître les verrues, guérit les plaies.

Une goutte dans les yeux renforce la cornée. Mais ce suc brûle un peu, et si vous craignez la douleur, diluez-le avec un peu d'eau de carottes, de fenouil ou d'anis, et lavez-vous les yeux.

Vous pouvez l'utiliser pour la goutte, les rhumatismes, en compresses, bains de pieds, et comme j'ai dit plus haut, en tisane. En résumé, le pissenlit est tonique, laxatif et diurétique comme son nom l'indique.

Si vous avez un jardin, vous pouvez en consommer plus longtemps, car lorsqu'il est cultivé, il est plus tendre. Voici la recette de la salade de pissenlit aux lardons: faites frire dans une poêle des petits morceaux de lard et de jambon, ajouter le vinaigre; lorsqu'ils auront rendu leur gras, sel, poivre, et quand le mélange bout, versez sur le pissenlit frais, lavé et égoutté. Ajoutez à cette salade des croûtons frottés à l'ail et régalez-vous.

Vous pouvez également préparer votre salade comme suit: 1/2 tasse de crème sûre, deux ou trois cuillerées de jus de citron, sel, poivre, bien mélanger et verser au moment de servir sur des pissenlits très frais auxquels vous aurez laissé un peu de racine.

La soupe au pissenlit est très bonne. Faites cuire les feuilles coupées très fines avec des pommes de terre, un oignon - passez après la cuisson à la moulinette et servez avec de la crème ou du beurre.

Préparez vos couteaux et vos paniers, car dans une semaine, il sera là.

(à suivre)

Pourquoi?

L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Sans l'égalité de la femme, le monde industrialisé ou non, est désormais dans l'impossibilité de continuer à se développer et même d'assurer la paix entre les humains. Le défi urgent de 1975: MOBILISER REELLEMENT LA MOITIE DE L'HUMANITE POUR LE PROGRES DE TOUS.

POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI?

La volonté politique des gouvernements et des peuples aidant, l'application de certains autres principes dans le domaine des droits de l'homme comme, par exemple, le droit à l'autodétermination ou l'égalité des droits de l'individu indépendamment de sa race, s'est faite beaucoup plus rapidement. Jusqu'à maintenant, la volonté politique de promouvoir l'égalité des droits, des possibilités d'épanouissement et des responsabilités entre hommes et femmes, a fait défaut. D'une part très peu de femmes ont occupé des postes décisionnels ou bien, celles qui l'ont fait n'avaient pas l'influence nécessaire pour promouvoir leur propre condition.

Pour terminer voici ce que pense Madame Kathleen Edwards, Secrétaire administrative, du Y.W.C.A. de Kingston, Jamaïque.: "Notre développement en est arrivé au point d'intégration des éléments de la société où les femmes commencent à se rendre compte de leur véritable valeur sociale et font un effort conscient pour refaire l'idée que l'on se fait d'elles."

G.S.

ON CHANTE À TOUT ÂGE

Notre correspondant et bon ami Godias Brunet nous transmet une chanson du Vieux Temps. "En ce temps-là, nous dit-il, on chantait sur n'importe quel sujet saugrenu. . . Le bonheur est quelque chose d'insaisissable. . . C'est un état d'âme. . .".

Deux voyageurs m'arrêtent en route,
Où vas-tu, me disent-ils dûrement
Je vais me coucher. Eh bien! écoute
N'y vas pas, ce n'est pas l'moment.
Puis l'un d'eux me dévalise
Et dit en me déshabillant:
Maintenant, que tu n'as plus que ta chemise } *bis*
Tu peux y aller carrément.

Je veux épouser une fillette
Qui n'a pas un sou vaillant.
Papa me dit : "Ne fais pas de boulette,
N'y vas-pas, ce n'est pas l'moment
Mais elle devient héritière
Et papa me dit en riant
Maintenant qu'elle a de quoi plaire } *bis*
Tu peux y aller carrément.

Vous avez le dernier mot

Mesdames n'achetez vous pas un nouveau Bikini cet été. D'une part, ils sont trop chers et, d'autre part vous en regagnerez tout en perdant... des livres en suivant les cours d'exercices physiques qui débuteront le 24 avril. Ces cours sont préparés spécialement pour vous; l'animatrice est Ghislaine Collet, mais plus de renseignements vous seront donnés en téléphonant à Lucille Wiltshire au C.C.F.M. Le numéro est : 257-3340. Vous feriez d'une pierre deux coups en vous informant sur les autres activités comme par exemple: Soirée dansante avec la famille Dandeneau, etc.

Nous avons reçu plusieurs réponses concernant notre prix citron qui sera décerné à l'occasion de la fête des pères à celui qui aura été le plus mesquin... Jusqu'à maintenant, celui qui se mérite la palme est un homme bien connu dans notre société francophone. Nous aurons naturellement une caricature reflétant bien sa personnalité.

* * *

Quand un homme remplit une fonction publique, il devrait se considérer comme propriété publique (Life of Jefferson - Rayner - p. 356).

De nos jours certains fonctionnaires PAYES PAR NOS DENIERS PUBLICS, à en juger par leur attitude arrogante, oublient qu'ils sont à notre service...

* * *

Les oiseaux sont revenus; ils chantent, ils égayent nos vies. S'il vous plaît, par courtoisie et considération, surveillez vos chats. Un collier muni de petits grelots, avertit les oiseaux qu'un tueur les attend. Chaque année des milliers d'oiseaux sont la proie de ces félins.

Et puis ce n'est pas tout le monde qui aime les chats. Si le vôtre dérange trop vos voisins, il risque d'attraper une bonne diarrhée.

* * *

Bonne semaine.

G. S.

HOMMAGE À UNE GRANDE DAME — INAUGURATION DE LA SALLE PAULINE-BOUTAL







La salle de théâtre du Centre Culturel n'est plus. Vive la Salle Pauline-Boutal!

C'est au cours d'une cérémonie aussi émouvante que réussie que de nombreuses personnalités franco-manitobaines vinrent rendre hommage à une artiste sans qui le Cercle Molière ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Ce n'est donc que justice si la salle dans laquelle la plus vieille troupe théâtrale du Canada s'exprime, porte le nom d'une femme qui fait figure de pionnière dans les milieux artistiques franco-manitobains.

Sous la présidence experte de Maxime Désaulniers, la cérémonie d'inauguration de la salle Pauline-Boutal fut très variée. Après des allocutions de Joseph Guay, député de Saint-Boniface à Ottawa, Laurent Desjardins, Ministre de la Santé du Manitoba, Marie Jubinville, du Ministère des Affaires Culturelles, Hubert Delaquis, Président du Conseil d'Administration du Centre Culturel, et Raymond Bernier, co-fondateur du Cercle Molière, Pauline Boutal devait remercier elle-même toutes les personnalités présentes.

Des extraits de la pièce de Molière "Le Médecin Malgré Lui" furent ensuite joués par les acteurs qui avaient déjà joué la pièce pour le Cercle en 1962.

Léo Rémillard, Directeur des Services français de Radio-Canada dans l'Ouest et ancien Président du Cercle Molière, devait ensuite résumer la pensée de tous en s'exclamant: "Si le Cercle jouit aujourd'hui d'une énorme réputation, tant au Manitoba qu'au Canada tout entier, il le doit en grande partie à Pauline Boutal, cet apôtre infatigable du théâtre français au Manitoba."

Un buffet préparé par le chef Enrique Borjas et ses élèves concluait la soirée.

Sur la photo du centre, on reconnaît de gauche à droite: Madame Pauline Boutal, Marie Fournier, Directrice du CCFM, Laurent Desjardins, Joseph Guay et Maxime Désaulniers.

LA CHORALE DES INTRÉPIDES



Concert de LA CHORALE DES INTRÉPIDES, accompagnée de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, mercredi le 7 mai qui vient, à 20h30. La chorale est sous la direction de Marcien Ferland.

CKSB - 1050 AU CADRAN

VENDREDI 2 MAI, 19H BILAN CULTUREL

Ceux qui ont visité la ville de Québec et qui se sont laissés prendre par son charme ne voudront pas manquer cette émission qui sera consacrée à l'architecture de la vieille capitale. A l'heure où partout le nouveau fait place à l'ancien, on se posera la question: "Qu'est-ce qui arrive à Québec au point de vue architecture?"

Pour répondre à cette question on a invité l'architecte-urbaniste Jean Cimon.

SAMEDI 3 MAI, 16H TOUR DE CHANT

Cette semaine on pourra entendre à Tour de chant, l'enregistrement du concert donné au Club La Vérendrye lors de la soirée Roland Couture, Triptyque musical représentant les trois provinces de l'ouest, ce concert mettait en vedette Henri Loiselle de la Saskatchewan, Paulette Pariseau de l'Alberta et Gerry et Ziz du Manitoba. Que l'on ait choisi de diffuser ce concert dans le cadre de l'émission Tour de chant, c'est lui donner un cachet de distinction, mais les louanges qu'en avaient fait les spectateurs de ce soir-là l'avaient déjà mis au rang des concerts de marque.

CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

La communauté radiophonique des programmes de langue française et canadienne, organise dans le cadre de la session de Montréal de juin 1975, un concours visant à récompenser les meilleurs dessins d'enfants.

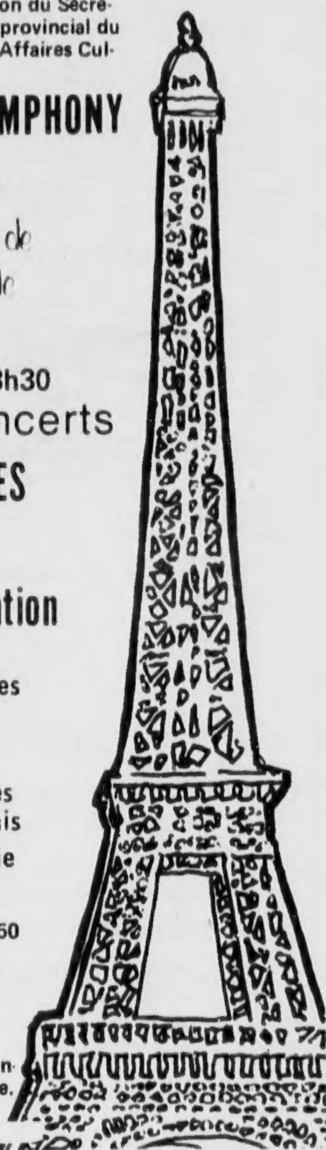
Pour participer au concours de la C.R.P.L.F., les concurrents ne doivent pas être âgés de plus de dix ans à la date du 1er juin 1975. Les concurrents qui seront retenus seront invités à donner la preuve de leur âge. Les dessins auront pour thème "Ce que la radio représente pour moi". Les envois devront parvenir avec mention du nom et de l'adresse des concurrents avant le 15 mai 1975 à la Société Radio-Canada, Case postale 6000, Montréal, a/s de Madame Rita Piché.

XVIIe CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA

Le XVIe Concours National de Radio-Canada est à peine terminé que déjà, d'un bout à l'autre du pays, les jeunes chanteurs et instrumentistes canadiens de 15 à 30 ans se préparent au suivant avec tout le sérieux qu'on leur connaît. Les auditions éliminatoires de ce XVIIe concours se tiendront, du 21 avril au 27 mai, dans plusieurs villes canadiennes. Afin d'obtenir des renseignements additionnels sur ces auditions du XVIIe Concours National de Radio-Canada, veuillez communiquer avec C.K.S.B.

LES AQUARELLES DE ROGER LA FRENIÈRE

Du 30 avril au 18 mai, Roger La Frenière expose ses aquarelles au CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN. Vernissage, le 30 avril. Roger La Frenière est de Saint-Boniface.



Soirée de fin d'année des professeurs du Collège

par Gérald Labossière

Le vendredi 18 avril, l'Association des professeurs du Collège tenait sa soirée traditionnelle de fin d'année à l'hôtel Holiday Inn. Un souper élégant servait de cadre pour rendre hommage à certains méritants d'Oscar pour leur contribution spéciale au cours de l'année, mais surtout aux professeurs qui quittent le Collège.

Les maîtres de cérémonies, MM. Raymond Thuot et André Fréchette se révélèrent à nouveau naîtres d'humour et de rituel.

Des cadeaux allaient; au malade de l'année; à l'artiste de l'année; au papa de l'année; etc.; c'est alors qu'on découvrit qu'il y avait des célibataires en quantité... dans le personnel du Collège. On rendit hommage aux méritants professeurs qui quittent cette année : MM. A. Campagne, P. Savoie, le Père Arthur Lacerte et M. P. Fortsner. Les collègues attablés firent une ovation à ce dernier qui fut professeur au Collège durant plus de 20 ans, après une carrière comme diplomate.

Le président de l'Association, M. Antoine Gaborieau, fut le récipiendaire du titre d'ambassadeur de l'année pour les nombreuses négociations qu'il dut mener. Le vigoureux et généreux président résuma son mandat fort occupé par de brèves remarques amusantes.

La soirée avait cependant comme thème "Hommage à l'ancien Doyen, Lionel Fréchette". Une montre lui fut offerte par ses confrères de l'enseignement; et le Père Gérald Labossière, porte-parole des professeurs, lui rendit les hommages suivants :

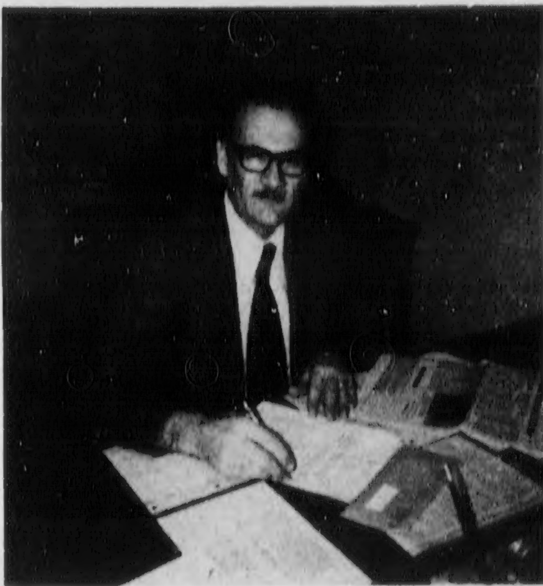
M. le doyen Lionel Fréchette

Je vous qualifie de doyen, ce soir encore..., ... pour une rare fois peut-être seriez-vous porté à dire... puisque vous êtes à ce titre le héros de la soirée. Je le fais sachant que cela vous impose à nouveau un certain poids car nous savons que vous ne prisez pas les problèmes ni ne recherchez pas les hommages publics.

Mais j'ose le faire pour vous dire les bons sentiment qui vibrent au coeur de tous à votre égard. Et les belles qualités que nous avons admirées chez vous, c'est votre poste de doyen, d'une façon spéciale, qui a permis de les faire connaître à tous et d'en faire connaître la profondeur.

D'une autre façon vous accomplissiez votre tâche de doyen avec une telle aisance que nous en oubliions votre titre. Vous appeler "Monsieur Fréchette", ou "Monsieur le doyen", ou "cher Lionel, ou "Mon oncle", évoquait chez vous toujours le même personnage, les mêmes bonnes attitudes.

Mais nous savons que cette tâche que vous accomplissiez avec une maîtrise à nous en rendre presque inconscients, vous a demandé beaucoup et nous voulons le reconnaître un peu ce soir.



M. Lionel Fréchette, doyen des professeurs du Collège Saint-Boniface, sortant de charge.

Je me sens à la fois honoré et taxé de me faire le porte-parole de tous les collègues de différents titres, de ceux ici présents et de ceux aussi absents. Plusieurs pourraient invoquer un titre spécial pour être ce porte-parole, et tous pourraient invoquer le titre d'ami. Cependant à part de celui qui vous appelle "Mon oncle", je me trouve celui qui vous connaît depuis le plus longtemps, je crois, soit depuis 1941. Cela me donne une légitimité de me tenir au micro.

Le premier des prédicaments, de toute substance au dire des philosophes, c'est la quantité. Vous concourez naturellement à ce dire, évaluation du coeur dans votre cas COMME AUSSI de votre esprit qui vole par profession dans cette sphère d'abstraction.

Ce qui nous a étonnés quantitativement chez vous, c'est la quantité de travail que vous avez fournie. Vous vous acquittiez d'abord de votre besogne de professeur à plein temps, avec une maîtrise enviable. J'ose révéler que vos étudiants, dans l'un des rares cas de stricte comparaison avec ceux de l'Université, se sont classés de façon très favorable.

A part cette besogne, vous agissiez comme si vous aviez été Doyen à plein temps Vous sembliez être toujours présent à votre bureau, toujours présent à d'infinis comités du Collège, présent aux réunions des étudiants, présent à l'Université, présent dans les écoles, vous fûtes L'HOMME OMNIPRESENT au point où vous sembliez doué du privilège de la bilocation.

Et ici, je suis obligé de délaisser le prédicament de la quantité pour nous placer dans celui de la qualité. Quelle présence que celle de M. le Doyen Fréchette ! S'il vous reçoit il est toujours accueillant, cordial sympathique. S'il y a un problème, il l'aborde avec sérénité, discrétion, compétence, intégrité. S'il y a une solution, il la déclenche avec ordre et dévouement, avec fichier tout prêt ou par quelques pas précipités. S'il n'y a pas de solution, il vous laisse avec un encouragement, qui fait presqu'oublier le problème.

Quand M. le Doyen faisait partie d'un comité, il était non seulement toujours présent, mais en était très souvent le président. Votre ouverture, votre calme, M. Fréchette, comptaient pour beaucoup dans la communication qui y régnait. Votre cordialité vous assurait presque toujours la coopération. Avec vous un souhait était presqu'un ordre, et à défaut d'autorité structurée, vous avanciez par un leadership exemplaire. Mais à de souventes fois aussi, il faut le reconnaître, vous avez dû vous faire l'exécutant solitaire et consciencieux des désirs de gens qui se limitaient au beau rôle de parlementaires. Pour toutes ces fois, M. le Doyen, nous nous excusons et nous vous disons merci.

Je délaisse avec crainte ce cadrage un peu vertigineux des prédicaments pour risquer un tour d'horizon des disciplines plus concrètes. Chacune pourrait fournir un thème illustrant le beau mandat qu'a accompli M. Fréchette comme Doyen. Les historiens rappelleraient qu'il fut le fondateur de Radio-Collège; les physiciens souligneraient que c'est grâce à sa compétence scientifique qu'il l'a fait, les artistes diraient que c'est grâce à son goût esthétique. Les historiens pourraient aussi rappeler que c'est M. Lionel Fréchette qui a fondé l'Association des professeurs et en fut le premier président. Les biologistes assureraient qu'il a semé un germe fort, et les ophtalmologistes diraient qu'il a vu loin. Les psychologues diraient qu'il n'est pas un homme normal, car il est anormal sur aucun point. Le professeur de religion le qualifierait d'homme évalué, car il a de la conscience et la conscience de son temps et de son milieu. L'anthropologue resterait plutôt bouche bée: un tel homme ne peut être que le seul de son espèce. Les littérateurs se diraient fascinés, car cet homme communique autant avec son coeur qu'avec ses lèvres. Les pédagogues diraient: "promu sans examen" car il est bien ajusté en tout. Le sociologue assure que vous fûtes un digne administrateur, car vous avez toujours su associer les relations primaires aux secondaires. Le géographe attesterait que vous connaissez comme peu la géographie intellectuelle du Manitoba français, car vous connaissez tellement d'Anciens du Collège; le politicologue dirait: "spécialisé en diplomatie", car que de problèmes vous avez réglés délicatement, parfois même de façon inconnue, et parfois en vous sacrifiant vous-même.

Un nouveau président de l'Université de Saskatchewan disait un jour: "J'aimerais que l'on cesse de former des scientifiques qui ignorent les arts et qui s'en excusent et des humanistes qui ignorent les sciences et qui s'en glorifient." Je crois M. Fréchette que par votre personnalité et la variété de vos intérêts, par la cohésion et l'équilibre des disciplines que vous avez stimulées, vous avez réalisé au Collège et en votre personne cet heureux mélange rêvé du dit président.

Enfin, je vous dis adieu, M. le Doyen, car mon coeur n'en tient plus, et je veux maintenant tout résumer en t'appelant "Mon cher Lionel, notre cher Lionel".

Merci Lionel de tout ce que tu as fais pour le Collège, et pour chacun de nous. Je sais qu'au fond de ta mémoire tu conserves des souvenirs de gestes bénéfiques pour des individus comme pour des groupes qu'ils n'ont même pas connus. Merci spécialement pour cela.

Certains anciens soutiennent que le Collège était meilleur autrefois, d'autres soutiennent que le présent est inégalé. Nous voulons te dire, à toi ancien doyen, que ce fut une belle et riche époque que celle où tu fus doyen. Le progrès s'est mêlé harmonieusement avec le passé, la cohésion absorbait bien le dynamisme, les coeurs marchaient à l'unisson. Il n'y aura pas eu de "missing link" dans l'histoire du Collège.

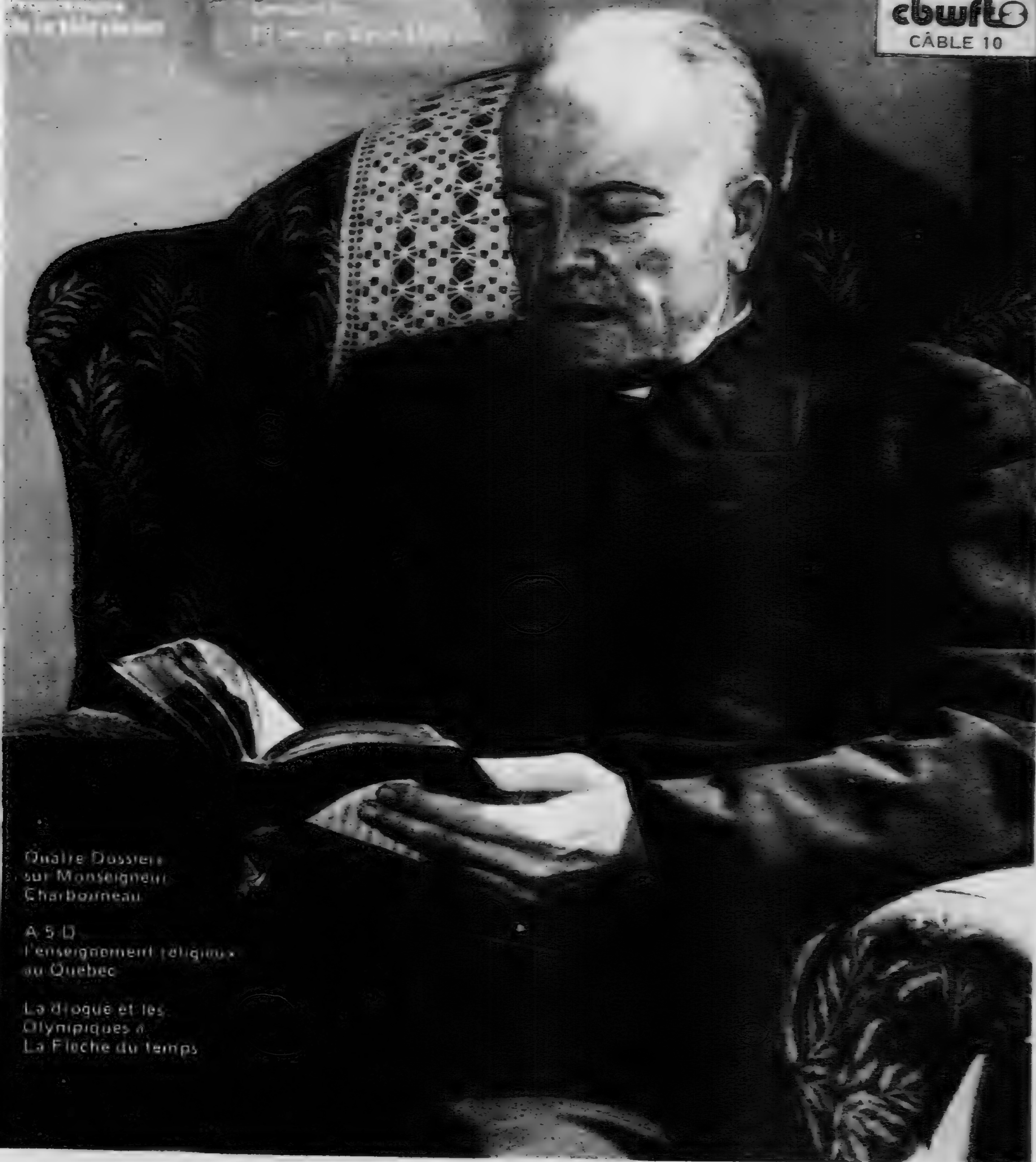
Tu as donc terminé un mandat, un secteur de ta carrière, mais heureusement tu restes comme professeur, encore tout jeune et plein d'expérience. Tu seras ici pour rayonner encore davantage de ce que tu es.

Eh! bien, tout cela est beau, Lionel, Merci, Bravo!

Je voudrais associer Angèle, ne serait-ce que brièvement, à cet hommage à Lionel. Angèle, non seulement tu fus une compagne si plaisante et vivace à beaucoup de nos rencontres du Collège, mais tu a fait, nous en sommes sûrs, une grande contribution par l'appui moral que tu as dû donner à ton Lionel dans ses longues journées et ses cassants soucis.

Nous te sommes redevables à toi aussi et nous te remercions des plus cordialement.

DÉCOUPEZ ICI





VL'A L'PRINTEMPS

C'est le temps de l'épanouissement, des fleurs et de la jeunesse... ainsi que le temps de faire des projets.

Le printemps signifie un renouveau pour tous, et c'est pourquoi vous avez sans aucun doute envie d'arrêter quelques instants en passant et venir jaser avec nos experts en épargne — nous vous ferons connaître toute une gamme de projets pour l'instruction de vos enfants dans un collège, pour des vacances, pour des choses urgentes, ainsi que les certificats à terme à intérêt élevé.





LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA

une CAISSE c'est POPULAIRE!

ST-ADOLPHE
STE-AGATHE
STE-ANNE
AUBIGNY
ST-BONIFACE
CARITAS
ST-CLAUDE
ELIE
ST-FRANCOIS
STE-GENEVIEVE
ST-GEORGES
ILE-DES-CHENES
ST-JEAN
ST-JOSEPH
ST-MALO

à
Letellier
voyez
Arthur Barnabé

à
Haywood
voyez
Louis De Rocquigny

LA BROQUERIE
LA SALLE
LAURIER
LORETTE
LOURDES
ST-LABRE
ST-LAURENT
OTTERBURNE
PARC WINDSOR
ST-PIERRE
PRÉCIEUX-SANG
RICHER
STE-ROSE
SOUTH JUNCTION

Ciné-club
dimanche 4. 23 h 00

Cinéma
mardi 6. 24 h 00

«8½» de Fellini

Souvent cité comme le meilleur film de Federico Fellini, ce drame psychologique met en vedette Marcello Mastroianni, Anouk Aimée et Claudia Cardinale.

«Qu'est-ce donc, a écrit Fellini, que ce *8½?*»

«C'est quelque chose qui oscille entre une séance décousue de psychanalyse et un examen de conscience désordonné. C'est un film mélancolique, quasi funèbre, mais résolument comique. Ce qui se passe dans le film m'est arrivé à moi-même, en partie au moins. Il fut un temps où je ne savais pas quoi faire, je ne me rappelais de rien. Je travaillais avec Flaviano, Pinelli et Rondi, mais sans la moindre conviction. Les gens de la maison de production étaient là, à me regarder avec anxiété et avec méfiance; et j'éprouvais un grand désir de leur dire: «Laissons tomber!» Puis, il m'a semblé que cet épisode revêtait un autre caractère: c'est comme si quelqu'un m'avait dit à l'oreille: «Raconte la vérité. Raconte tout ceci.» C'est ainsi que m'est venue l'idée de faire un film au sujet d'un metteur en scène qui veut réaliser un film mais ne se rappelle pas son métier. Oui, Guido Anselmi ne fait que vivre ce que j'ai vécu moi-même. Et la conclusion, si l'on peut dire, la voici: il ne faut pas s'acharner à comprendre, mais essayer de sentir, s'abandonner, se mettre en condition d'aimer non seulement la vie, mais tout...»

8½, un chef-d'oeuvre à voir et revoir, le dimanche 27 avril à 23 heures, au **Ciné-club** de la télévision de Radio-Canada.

«La Ville dont le prince est un enfant»

Cette pièce, écrite et publiée en 1951, est sans doute l'une des oeuvres les mieux connues de Henry de Montherlant. A l'époque, l'auteur pensait que son oeuvre serait accueillie avec réticence alors que, dès sa parution en librairie, elle fut demandée par quatorze théâtres parisiens, deux théâtres de province et vingt théâtres étrangers.

Après plusieurs péripéties, *la Ville dont le prince est un enfant* est confiée, en 1966, au metteur en scène Jean Meyer qui, après plus de sept cents représentations, en fait un film pour répondre aux demandes de représentations à l'étranger. On y trouve, dans les principaux rôles, Paul Guers, Didier Haudepin, Philippe Paulino et Jean Deschamps.

La Ville dont le prince est un enfant, que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront à **Cinéma**, le mardi 29 avril à minuit, raconte l'amitié qui lie deux élèves dans un collège de garçons et souligne les problèmes de conscience que cette situation provoque chez leurs éducateurs religieux.

Didier Haudepin



La Ville dont le prince est un enfant



9h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h45 **EN MOUVEMENT**
«Anti-douleur». L'activité physique peut-elle diminuer la tension? Participation de Lise.
10h00 **MINUTE MOUMOUTE!**
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes: Jacqueline Barrette. Jean-Pierre Plante. Francine Ruel. Louise St-Pierre. Serge Thériault. Michel Rivard. Daniel Cadet et Raymond Plante. Thèmes: Panoplie: «La Poudre à chatouiller». Chanson: «Alla Badaboum». «Le Conte de la corde à linge». Dessin-minute: «Le Cochon». «La Cigale et la fourmi». Film: «La Lettre A». «L'Appel important». Chanson: «Tu exagères». Réal.: André Bousquet.
10h15 **TOPINO**



Les aventures d'un gentil rat musqué.
10h30 **DÉPART**
M. Jean-Marie Lachance nous parle de Villages de vacances, logements populaires pour des familles vacancières; les organismes publics et para-publics qui pourraient être intéressés par un projet de logements populaires.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Le fabricant Tancrède Gaboury et Georges Bélanger, professeur à l'Université du Québec, expliquent à Juliette les différentes techniques de fabrication du fromage.
11h30 **HISTOIRES SANS PAROLES ●**
«Le Bagarreur». «Les Joies de la natation». «Les Livreurs». «Le Plombier».
12h00 **LE MONDE EN LIBERTÉ**
«La Thaïlande».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invité: Guy Auger. Réal.: Laurent Larouche.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Animatrice: Aline Desjardins.
14h30 **CINÉMA**
Nubie 64. Documentaire réalisé par Robert Genot. Narration: Jean-Claude Michel. Travaux de préservation des temples pharaoniens de Nubie que l'érection du barrage d'Assouan menaçait d'immersion (Fr. 66).
16h00 **BOBINO**
Avec Guy Sanche.
16h30 **GRUJOT ET DÉLICAT**
«L'Achat du chat».
17h00 **TARZAN**
«Alex le Grand». Un nain maléfique met un athlète vaniteux au défi de vaincre Tarzan.
18h00 **ACTUALITES 24**
19h00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales.
Commentateurs: René Lecavalier. Gilles Tremblay. Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Jacques Viau et Gaston Laporte.
21h30 **COMPORTEMENT ANIMAL**
22h00 **RUE DES PIGNONS**
Téléroman de Mia Morisset. Avec Réjean Lefrançois, **Roland Bédard, Reine France,** Serge Turgeon, Manon Bernard. Michèle Magny, Marcelle Pallascio, Gaétan Labrèche et Anne Pauzé. Réal.: Yvon Trudel.
22h30 **TELEJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
24h00 **LES ESPIONS**



«Une question d'honneur». Le maire d'une île en Grèce prétend que Kelly a déshonoré sa fille.

9h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h45 **EN MOUVEMENT**
«Conditionnement physique général». Invitée: Véronique Lecours, de la région de Québec.
10h00 **AU JARDIN DE PIERROT**
10h15 **CLAK**



«Beaucoup, peu, pas du tout».
10h30 **DEPART**
Mlle Gisèle Chagnon nous parle de la Bulgarie: situation géographique, mentalité, traditions, gastronomie; la Bulgarie touristique, politique et sociale.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Juliette Huot donne quelques recettes d'alcools-maison.
11h30 **LE COMPORTEMENT ANIMAL**
12h00 **MINI-FÉE**
«Un petit chat perdu».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Paolo Noël, Clairette, Marjolaine et Normand Goyer. Réal.: Alex Page.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **CINEMA ●**
Train d'enfer. Drame social réalisé par C. Raker Endfield, avec Stanley Baker, Patrick MacGoowan et Peggy Commins. Rivalité entre deux camionneurs au service d'une société de transport. Le premier veut exploiter ses compagnons alors que le second aimerait les soustraire à l'emprise d'un patron véreux (Brit. 57).
16h00 **BOBINO**
16h30 **LE MAJOR PLUM-POUDING**
«La Solution par les oreilles».
17h00 **MARCUS WELBY, M.D.**
18h00 **ACTUALITES 24**
19h00 **POUR TOUS**
Carnaval sous la mer. Documentaire réalise par René et Stucki Catala. Visite à l'aquarium de Nouméa, fondé en 1956 par le couple français René et Stucki Catala (62).
20h30 **AVEC LE TEMPS**
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau. Normand Gélinas. Robert Maltais. Véronique le Flaguais, Mario Lirette, Marc Messier, Carol Chatel et Louise Dufresne. Danielle et François, victimes des circonstances, devront surmonter ce qui les afflige. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard
21h00 **HORS SERIE**
Jalna. D'apres Mazo de la Roche. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gillie Fenwick. John Friesen et Paul Bradley. Sur le point de partir pour la Floride avec Mip, en vue d'entraîner Flaming Heritage, Renny est contraint de refuser de l'argent aux siens.
22h00 **DOSSIERS**
«Joseph Charbonneau sixieme evêque de Montreal» (1re de 4). Les annees qui ont precédé et qui expliquent l'avenement de Joseph Charbonneau dans le diocese de Montreal en 1940 son enfance a Lefaivre dans le comté de Prescott (Ontario), ses etudes à Sainte-Therese et à Montreal, son voyage a Washington où il suivit des cours de sociologie. ses deux années à l'Academia Tomana Sancti Thomae Aquinatis à Rome et sa carriere ecclesiastique. Invites: des temoins de son enfance, des amis intimes et des membres de la famille de Joseph Charbonneau, dont son frère M. Arthur Charbonneau, et son oncle M. Louis Charbonneau Réal : Pierre Valcour, de la Societé Ciné-Mundo
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
24h00 **CINÉMA**
Hotel St. Gregory. Drame réalisé par Richard Quine, avec Rod Taylor, Melvyn Douglas, et Karl Malden, d'apres le roman d'Arthur Hailey. Un septuagenaire, proprietaire d'un vieil hôtel cossu de la Nouvelle-Orleans, est en mauvaise posture financière. Son gérant s'emploie à empêcher un concurrent d'acheter l'hôtel. Et la vie continue avec les hôtes de passage parmi lesquels un couple d'aristocrates qui est l'objet d'un chantage et un voleur qui détrousse les voyageurs (USA 67).

Dossiers
les 9, 16, 23 et 30, 22 h 00

«Joseph Charbonneau: sixième évêque de Montréal»

Collegio Canadese
117 Quattro Fontane
Roma, Italia
4 novembre 1923

...membres d'une même famille - Ici je me lie d'amitié avec un médecin Juif, très intelligent... J'ai profité beaucoup de mes entretiens avec lui et en le quittant, je l'ai laissé avec une idée tout autre du prêtre catholique. Malheureusement il a perdu à l'université McGill la foi de son enfance et la science de la médecine est devenue son seul culte, sa seule religion -

Cette page (dont vous pouvez voir la reproduction photographique ci-dessus) de la correspondance du père Joseph Charbonneau a été écrite alors que celui-ci se rendait à Rome poursuivre des études en philosophie et en droit canonique.

17 ans plus tard, le même homme devenait le quatrième archevêque de Montréal. Son passage dans l'histoire allait bousculer plusieurs conceptions du rôle dévolu au clergé dans notre vie politique et sociale.

Joseph Charbonneau était âgé de 31 ans lorsqu'il écrivit cette lettre à ses parents. Cet extrait d'un document inédit témoigne déjà d'une certaine ouverture d'esprit, ce qui peut expliquer la carrière mouvementée de ce grand personnage.

Feu Joseph Charbonneau fera l'objet de quatre passionnants **Dossiers**, à compter du vendredi 9 mai à 22 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Ces documents réalisés par Pierre Valcour, de Ciné-Mundo s'intitulent «Joseph Charbonneau: sixième évêque de Montréal».

Tenant à la fois du reportage et du documentaire, ces deux heures tournent une page importante d'histoire par le biais d'un homme qui participera activement au renouvellement de la société québécoise.

Pendant dix années, l'archévêque de Montréal allait s'attaquer aux multiples problèmes soulevés dans son diocèse. Parmi ses plus importantes réalisations, notons l'organisation d'une souscription de 11 millions de dollars pour l'Université de Montréal, une attention particulière pour l'habitation dans les quartiers ouvriers, et surtout son rôle dans la célèbre grève d'Asbestos.

C'est autour de cette période que s'est attaché Pierre Valcour. Ne voulant pas participer au débat engagé depuis quelques années à propos des raisons du départ précipité vers Victoria, le réalisateur a préféré rassembler sur pellicule des informations susceptibles d'apporter de nouvelles explications sur l'homme et l'évêque.

Nous revivrons au cours d'une première émission les années qui ont précédé et qui expliquent l'avènement de Joseph Charbonneau dans le diocèse de Montréal en 1940: son enfance à Lefaivre dans le comté de Prescott (Ontario), ses études à Sainte-Thérèse et à Montréal, son voyage à Washington où il suivit des cours de sociologie, ses deux années à l'Academia Tomana Sancti Thomae Aquinatis à Rome et sa carrière ecclésiastique.

Les deuxième et troisième volets de cette série isoleront les grandes étapes de la carrière de l'archevêque Charbonneau: l'Université de Montréal, ses rapports avec les anglophones et les minorités ethniques, et surtout la grève d'Asbestos.

Certains soutiennent que la participation de monseigneur Charbonneau à la grève d'Asbestos explique son exil à Victoria. D'autres croient que son départ est attribuable à une série de raisons non reliées à la grève de l'amiante. Parmi les critiques les plus courantes adressées à l'évêque de Montréal avant qu'il remette sa démission à Pie XII, notons:

- De grandes lacunes dans l'administration de son diocèse.
- De mauvaises relations avec l'ensemble du clergé québécois, à l'exception de quelques évêques dont l'archevêque de Québec, monseigneur Maurice Roy.
- Son appui indéfectible apporté aux grévistes d'Asbestos, ce qui plaçait le clergé québécois en conflit ouvert avec le gouvernement dirigé par Maurice Duplessis.

Chose certaine, le prélat montréalais gênait plusieurs personnes au moment de la grève de l'amiante. D'une part, il soutenait une grève illégale, d'après le code du travail en vigueur à l'époque. D'autre part, son hostilité à l'endroit de Duplessis gênait considérablement les relations entre les autorités civiles et religieuses.

Le dernier **Dossier** rendra compte fidèlement de ce qu'on peut appeler maintenant la disgrâce et l'exil. Au matin du 31 janvier 1950, la population de Montréal, du Québec et du Canada tout entier fut littéralement abasourdie d'apprendre que monseigneur Charbonneau avait démissionné et vivait dorénavant à Victoria, où il exercera jusqu'à sa mort la fonction d'aumônier au pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne.

Pour la première fois depuis que «l'affaire Charbonneau» a éclaté en 1950, des témoignages inédits et extrêmement importants feront la lumière sur cet épisode dramatique de la vie du prélat.

L'explication du Vatican sera donnée par la voix du cardinal Sebastiano Baggio, autrefois délégué apostolique et aujourd'hui préfet de la Consistoriale des évêques à Rome.

De même, monseigneur Paul-Edouard Brunet, exécuteur testamentaire de Mgr Charbonneau, nous livrera un autre témoignage jusqu'ici inconnu.

Quant au cardinal Paul-Emile Léger, successeur de monseigneur Charbonneau à l'archevêché de Montréal, et à l'archevêque de Québec, monseigneur Maurice Roy, ils nous parleront de l'homme, avant et pendant Victoria.

En outre, les téléspectateurs verront MM. Arthur et Louis Charbonneau, respectivement frère et oncle de l'évêque.

Participeront aussi à l'émission: des amis intimes du disparu, tels monseigneur Charles-Auguste Demers et monseigneur Charles-Edouard Beaudry.

D'autres témoins, tels le père Georges-Henri Lévesque, fondateur de la faculté des sciences sociales à l'Université Laval; l'abbé Gérard Dion, professeur en relations industrielles à l'Université Laval; le père Emile Legault, de même que le père Ambroise Lafortune défileront à notre petit écran.

Claude Ryan, directeur du quotidien Le Devoir; Gérard Pelletier, ministre des Communications au gouvernement fédéral, et le sénateur Thérèse Casgrain s'entretiendront avec Pierre Valcour. Nous entendrons également Antonio Plouffe, chauffeur pour le compte de l'archevêché depuis 1935, et soeur Dosithée, secrétaire et infirmière de monseigneur Charbonneau alors qu'il séjournait à Victoria.

Jean-Luc Paquette

mardi 6 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». La marche à pied peut-elle être un entraînement suffisant? Participation de Lise.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Theriault, Jacqueline Barrette, Raymond Plante et Lise Lemay. Trompe-l'Oeil: «Gaston, le vieux soulier». «L'Elégance au téléphone». Panoplie: «La Machine à montrer les animaux II». «Le Poème». Dessin-minute: «Chat et poissons». Chanson: «Un amour de peluche». «L'Air du temps». Ockkémi et Sporatou: «Lunettes». Musique: Michel Dussault. Réal.: André Bousquet.

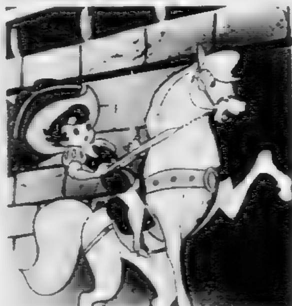
10h15 TUKTU
«Tuktu et les petits animaux». Coup d'oeil sur la faune des régions arctiques: lemmings, belettes, canards et mouettes. Le père de Tuktu escalade de hautes falaises pour trouver des oeufs de mouette.

10h30 DEPART
M. Pierre Vincent, chroniqueur de voyage à La Presse, nous parle du Perou, du peuple de Lima, de l'histoire du Pérou et de la vie qu'on y mène. Visite de Cuzco et de Macchu Picchu.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette a invite une menagère, Mme Berthilde Botega, pour qui la mise en conserve n'a aucun secret.

11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller et Louis Velle. Isolee par la tempête dans un chalet suisse avec deux enfants dont elle a la garde, Koba est contrainte de pratiquer une opération grave pour sauver la vie de l'un de ces enfants. La presse s'empare de cet incident.

12h00 LE PRINCE SAPHIR



«Le Sourire de Satan».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Michel Louvain, Carole Cloutier et José Prunault. Réal.: Jean Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA ●
Froid dans le dos. Drame réalisé par Charles Crichton, avec Howard Keel, Anne Heywood et Cyril Cusack. Au cours d'une inondation, une jeune femme est sauvée par un prisonnier injustement accusé d'un meurtre. Il sauve encore deux personnes: un autre detenu et un geôlier. Les quatre rescapés se réfugient dans la maison de la jeune femme. De nombreux incidents mettent leur vie en danger (Brit. 58).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Nic et Pic... et l'appareil à voyager dans le temps».
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Elisabeth LeSieur et Benoit Marleau. Réal.: Helène Roberge.

17h00 DANIEL BOONE
«La Route vers la liberté».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales.
Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Real.: Jacques Primeau, Jacques Viau et Gaston Laporte

21h30 LA COTE OUEST DE TERRE NEUVE

22h00 LA P'TITE SEMAINE
Teléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besre. «Lucien amoureux». Réal.: Rolland Guay.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINEMA
La Ville dont le prince est un enfant. Drame psychologique réalisé par Jean Meyer, d'après la piece d'Henry de Montherlant, avec Paul Guers, Didier Haudepin, Philippe Paulino et Jean Deschamps. L'abbé de Pradts, préfet dans un college de garçons, dénonce publiquement l'amitié qui lie deux élèves, Sevrais et Souplier. Sevrais vient trouver l'abbé qui le persuade de donner une orientation positive à son affection pour Souplier. Les deux éleves sont néanmoins renvoyés du collège malgré les efforts de l'abbé de Pradts pour protéger Souplier. Le supérieur du collège force alors le préfet à réfléchir sur la déviation affective que cette attitude implique (Fr. 69).

mercredi 7 mai

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique géneral». Qu'est-ce qu'un etat positif de santé? Participation de Catherine.

10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérese Petit. Réal.: Guy Comeau. «Les Sacs».

10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
«L'Anniversaire de Rodrigue».

10h30 DEPART
M. Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-familles, parle des vacances en collectivité, de leurs avantages et désavantages et egalement de l'hebergement.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Assistée de Jean-Marie Da Silva, Juliette enseigne quelques façons de fabriquer un bon vin-maison.

11h30 LA LEGENDE DE BAS DE CUIR
«La Prairie» (3e de 4). Un des fils du clan Bush a ete tue par une flèche jaune. Le chef du clan crie vengeance.

12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. «Un coup dur». Un Mistassin a prévenu les Anglais du fort Nelson, que les deux vaisseaux de d'Iberville approchent. Les Anglais se préparent à recevoir l'assaut des Canadiens. D'Iberville descend à terre avec une quarantaine d'hommes, dont ses frères Chateauguay et Maricourt

12h30 LES COQUELUCHES



Invités: Denise Guénette, **Paolo Noël** et Robert Grégoire. Réal.: Aurèle Lacoste.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
La Princesse d'Eboli. Drame historique réalisé par Terence Young, avec Olivia de Havilland, Paul Scofield et Françoise Rosay. A la cour d'Espagne, le roi Philippe II charge la princesse d'Eboli d'user de persuasion auprès de la noblesse pour faire accepter Antonio Perez comme secrétaire d'Etat. A cause de l'origine plébéienne de celui-ci, l'aristocratie lui fait grise mine et dévoile au roi le penchant de Perez pour la princesse d'Eboile (Anglo-esp. 54).

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. Participation de François Tassé, Jean-Pierre Chartrand, Aubert Pallascio, Lorraine Pintal, Guy L'Ecuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco. «Les Chevaux de bois».

17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les espions volent haut» (2e de 3). Avec Stuart Whitman, Vincent Vanpatten, Darren McGavin et Andrew Prine. Les rebelles n'aiment guère le fameux ballon-espion du professeur. Ils s'apprêtent à y mettre le feu mais grâce à David l'opération echoue.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 BASEBALL
En direct du parc Jarry, à Montreal, les Cubs de Chicago visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Ouidoz.

En cas de pluie:
CINE-SOLEIL

19h00 Camelot. Comédie musicale réalisée par Joshua Logan, avec Richard Harris, Vanessa Redgrave et Franco Nero (USA 67).

Ou

20h00 Gros coup à Dodge City. Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Henry Fonda, Joanne Woodward et Charles Bickford (USA).

21h30 ACTUALITES MAGAZINE

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
«L'Assurance-vie» et «Vacances-familles». Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Ménard et Jean-Claude Labrecque. Réal.: André Groulx.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
La Fille des Tartares. Film d'aventures réalisé par Remigio del Grosso, avec Yoko Tani, Ettore Manni et Joe Robinson. Un détachement commandé par le prince de Pologne est fait prisonnier par les Tartares. La fille du chef tartare s'éprend du prince. Le père consent à donner la main de sa fille au prince à condition qu'il renonce au catholicisme. Le prince refuse. Le Grand Khan arrive peu après avec son fils qui tombe amoureux de la jeune fille et veut l'épouser (Fr.-it. 62).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
«Le Capitaine Pépinot» (3e).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animes.

10h00 CONNEXION
Emission qui permet de stimuler la creativite des jeunes. Animateurs: Geneviève Guerin et François Blain. Recherches: Raymond Plante. Real.: James Dormeyer.

11h00 POLY A VENISE
Avec Thierry Missud, Isabelle Missud, Jordi Espressate, Marc Cassot, Mauro Bosco et Antonio Radaelli. Sous prétexte de soigner une bête malade, Ugo vient chercher Mattéo (9e).

11h30 LASSIE
«Le Grand Rassemblement». Lessie contribue à rassembler un troupeau eparpillé. L'arrivée soudaine d'un lièvre entraine une serie d'événements semant la panique au milieu du troupeau.

12h00 LES HEROS DU SAMEDI
Rétrospective des Jeux d'hiver du Quebec, qui se sont tenus à Rimouski. Competitions de tennis sur table et de nage synchronisée. Commentateurs: Pierre Dufault et Gérard Potvin. Réal.: Jean-Claude Houde.

13h00 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Les Orioles de Baltimore rencontrent les Indiens de Cleveland. Commentateur. Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques Pierre Murphy. Réal.: Jacques Viau

15h30 ECHOS DU SPORT

16h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Caliméro au grand hôtel». «Les Aventures merveilleuses de Signor Franco Cavani»: «Petite flamme et l'ogre». «Pouf et Riqui»: «Attention aux boutons» et «Aucune trace de nos as de l'espace». «L'Agent Sans-secret». «La Fourmi atomique». «Bugs Bunny». «Bolek et Lolek»: «Sur l'Orénoque».

17h00 SPORTHEQUE
Directement de l'Université de Montreal: championnat «open» de badminton du Canada. Commentateur: Pierre Dufault; analyste: Yves Paré.

18h00 L'OEIL APPRIVOISÉ
La création artistique chez les adolescents. Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby. «Du dessin à la sculpture». Comment sentir et palper un volume que nous avons fabriqué ou qui existe déjà (caillou, racine, etc.).

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Comédie policière réalisée par Marcel Bluwall, avec Claude Brasseur. «Les Bijoux du roi». La défaite de Waterloo a contraint Napoléon à abdiquer. Bien décidé à garder son poste de ministre, Fouché charge Vidocq de ramener à Paris les bijoux de la Couronne.

20h00 LES GRANDS FILMS
Violence à Jéricho. Western réalisé par Arnold Laven, avec Dean Martin, George Peppard et Jean Simmons. Jericho est sous la coupe d'un homme qui contrôle les entreprises de la region. Seule lui resiste une veuve qui dirige un service de diligences. Elle fait appel a un ex-sherif mais il est blessé dans une embuscade (USA 67). Présentateur: Jacques Houde

22h00 LA FLECHE DU TEMPS
«Les Drogues et les Jeux Olympiques». L'opinion que les drogues augmentent la performance des athletes serait sans fondements selon des experts en pharmacologie. Durant les Jeux Olympiques, les athletes devront néanmoins fournir des échantillons d'urine qui seront soumis à differents tests de laboratoire. Invités: les docteurs Robert Dugal, Michel Bertrand et Gabriel Sanschez, de Saint-Jean-de-Dieu. — «Papier et plastique». L'utilisation du plastique dans la fabrication du papier. Invités: Robert Marchessault et Jean-François Révol, de l'Université de Montréal. Animateur: Paul-Emile Tremblay Recherche: Bernard Houde et André Potworowski. Real.: Jean Martinet.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA
Détective privé. Drame policier réalisé par Jack Smight, avec Paul Newman, Arthur Hill et Julie Harris. Un détective privé est engagé pour retrouver un mari disparu. Il commence par enquêter auprès d'une ancienne actrice, et est mis au courant d'une affaire de contrebande S'agirait-il d'un enlèvement? (USA 66)

dimanche 4 mai

8h55 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h00 **ROQUET, BELLES OREILLES**
Dessins animés.
9h30 **LE ROI LÉO**
«Le Loup argenté».
10h00 **UNE FLEUR M'A DIT**



Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. «Grandir». Réal.: Réal Gagné.
10h15 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
Messe. Célébrant: l'abbé Claude Julien. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.
11h00 **RENCONTRES**
Invité: M. Edouard Jeauneau, médiéviste, maitre de recherche au Centre national de la recherche en France. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand Champagne.
11h30 **SONS ET BRIOCHES**
Andrzej Grabiec, violoniste, et Jerzy Marchwinski, pianiste, jouent la «Sonate» (1911) de Darius Milhaud, et une «Mazurka» de Wieniawski. Annonceur: André Hébert. Réal.: Jacqueline Léveillée.
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: les abattoirs et les meuneries, dans la production des porcs et des volailles. Commentateur: Germain Lefebvre. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. Bilan des expropriations à Sainte-Scholastique, avec Gustave Larocque. Animateur Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire et Jean-Guy Landry.
13h00 **LA SOIREE DU HOCKEY**
Les demi-finales.
15h30 **LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI**
«Des histoires de mots». Animateur: M. Gilles Lefebvre, linguiste et professeur à l'Université de Montréal. Avec la participation de Huguette Uguay. Réal.: Paul Leduc.
16h00 **D'HIER A DEMAIN**
«Chine Rouge, Chine Blanche» (2e partie). Documentaire de Pierre D'Ustel. La vie quotidienne, les distractions, en Chine de Mao (Fr. 73).
17h00 **5 D**
Informations religieuses. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Leclerc et Gilles Derome.
18h00 **POLITIQUE ATOUT**
Animateur: Jean Ducharme. Réal.: Jean-Maurice Laporte.
18h30 **TÉLÉJOURNAL**
18h40 **NOUVELLES DU SPORT**
18h50 **CHRONIQUE DE FRANCE**
19h00 **LA PETITE PATRIE**
Téléroman de Claude Jasmin. «C'est le mois de Marie». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret et Louise Laparé. Réal.: Bruno Paradis.
19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Monsieur B. Spectacle de variétés, avec Jacques Boulanger et ses invites
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Les Primitifs. «Les Kashkai: derniers nomades d'Iran». Documentaire realisé par Daniel Bertolino. Un clan de la tribu des Kashkai dans leur déplacement printanier vers les hauts plateaux du nord de l'Iran. Narratrice: Nicole Duchêne. Production: Via le monde Canada Inc.
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Valse viennoise.
22h30 **TELÉJOURNAL**
Lecteur: Gaetan Barrette
22h45 **SPORTS-DIMANCHE**
23h00 **CINE-CLUB**
«Ciné-club magazine».
Animateur: André Vigeant. Recherche: André Lafrance. Réal Armand Fortin
8½. Drame Psychologique réalise par Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimee et Claudia Cardinale. Un réalisateur fait une cure de repos dans un établissement thermal tout en préparant son prochain film. Son producteur le presse mais le cinéaste retarde l'échéance car il se sent à court d'idees. Puis l'inspiration lui vient et il décide de tourner une oeuvre à tendance autobiographique (It. 63).

lundi 5 mai

9h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**
9h45 **EN MOUVEMENT**
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Quel est le meilleur moment de la journée pour s'entrainer? Participation de Catherine.
10h00 **LES CHIBOUKIS**



Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et **Mario Desmarais** (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis s'extériorisent».
10h15 **DU SOLEIL À 5 CENTS**
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. «Le Cornet de crème glacée à 13 boules et autant de saveurs».
10h30 **DÉPART**
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. Mlle Gisèle Chagnon vient nous parler d'Istanbul, puis M. Claude Bérubé, de Cuba, de ses plages, de son appareil touristique.
11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Vincent Serano enseigne différentes façons de dresser une table. Juliette prépare un clafoutis de poires.
11h30 **MINOS 5**
L'île de Cay est un sanctuaire d'oiseaux. En empêchant un ornithologue d'y faire ses recherches, un homme pense pouvoir s'en porter acquéreur et y installer une station touristique.
12h00 **CHER ONCLE BILL**
«Valse viennoise».
12h30 **LES COQUELUCHES**
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux.
Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
13h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Colette Devlin.
13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
14h30 **CINÉMA**
Le Viol. Film de science-fiction réalisé par Jean Dasque, avec Maurice Chevit et Alain Mottet. En cherchant un autre emploi, un homme qui a été congédié s'aperçoit que lui et les siens sont codés, numérotés, fichés et que plus rien de leur vie n'est un secret pour personne (Fr.).
16h00 **BOBINO**
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.
16h30 **LES ÉGRÉGORES**
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.
17h00 **DAKTARI**
Avec Marshall Thompson
«Judy et les trafiquants d'armes».
18h00 **ACTUALITES 24**
19h00 **GENIES EN HERBE**
St-Claude vs Petit Séminaire
19h30 **LES PIERRAFEU**
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. «Samantha». Fred et Arthur vont camper dans la grande nature, laissant leurs femmes à la maison sous prétexte que la vie dans le bois est trop dure pour elles. Samantha, leur nouvelle voisine, suggère à Délima et à Bertha de donner à ces prétentieux une leçon de camping.
20h00 **LES FORGES DE SAINT-MAURICE.**
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Danielle Roy, Elisabeth Chouvalidzé, Jacques Bilodeau, Benoît Girard, France Berger, Jacques Brouillet, Béatrice Picard et Hubert Noël. Réal.: Richard Martin.
20h30 **MONT-JOYE**
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec **Guy Provost**, Lionel Villeneuve, Gilles Pellerin, Ronald Geoffroy, Jean-Louis Roux, Denise Pelletier, Yolande Roy, Yvan Canuel et Hubert Gagnon. Réal.: Guy Hoffmann.
21h00 **LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.
21h30 **LE 60**
Anim.: **Pierre Nadeau.** Reporters-interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Bernard Derome.
22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS**
23h00 **APPELEZ-MOI LISE**
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux.
24h00 **ELIZABETH R**



Film de John Hale. Avec **Glenda Jackson: 3. Une ombre dans le soleil.** Elizabeth a rompu toutes relations avec la France depuis le massacre de la Saint-Barthélémy, qui a coûté la vie à des milliers de Huguenots. Il est nécessaire, cependant, qu'une alliance soit conclue entre l'Angleterre et la France. Aussi peu à peu nait le projet d'un mariage entre Elizabeth et le duc d'Alençon, frère cadet du roi.

LES RÉGIONS

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE
par Léon Ménard, c.s.v.

DE BRAVES PIONNIERS

M. Charles Gervais

Le 24 décembre 1867, est né M. Charles Gervais, à St-Casimir, P.Q. Jeune homme, il suit sa famille qui s'installe à Wild Rice, Dakotah Nord. C'est à cet endroit, le 9 juillet 1891, qu'il unit sa destiné à Mlle Marie Lajoie. Ils s'établissent donc à Georgetown, Minnesota, E.-U., sur une ferme de 160 acres. M. Charles Gervais cultive la terre avec ses quatre chevaux mais, tour à tour, l'inondation, la sécheresse et les sauterelles le décident de tenter fortune au Manitoba comme tant d'autres. Il se rend à St-Eustache en 1912, choisit un terrain et vend sa terre de Georgetown pour $25,00 de l'acre (bon prix pour l'époque). Il achète le quart d'une section à 2 milles au sud du village. C'est l'automne. Il obtient de l'aide pour construire une maison qu'il finit par un froid tel que les clous cassent sous les coups du marteau. Aux premiers jours de janvier, la maison étant prête, il y amène sa famille qui compte quatre enfants. Le beau temps venu, M. Gervais se met à cultiver la terre qu'il trouve plus fertile que celle de Georgetown. Mme Gervais sème son jardin qui produit à merveille. Fruits sauvages de toutes espèces entourent la maison située le long de la rivière La Salle. C'est encourageant. Quelques années plus tard, M. Charles Gervais achète de M. Elie Dufresne quatre-vingts acres de terre au nord de ses 160 acres. Entre-temps, la famille augmente toujours et voilà qu'ils en sont rendus à 14 enfants. Quelques-uns se marient; d'autres entrent en religion et la vie continue. Nous sommes en octobre 1921. Le père tombe malade. Cette année-là, il subit une grave attaque de paralysie. L'année suivante, en mars 1922, il a une sérieuse crise cardiaque et souffre de diabète accompagné de pression artérielle. C'est le coup fatal. Il meurt, le 1er juin 1922, à l'âge de 54 ans. Il s'était dépensé sans compter pensant plutôt au bien-être de son épouse et de ses enfants qu'à sa santé.

M. FRANCOIS McKAY

M. François McKay, natif de Woodmountain, Sask. est né le 10 juillet 1868. A son arrivé dans la région, il n'avait qu'un an. Sa future, née Emilie St-Germain n'avait que six ans de différence avec lui; elle a vu le jour le 27 août 1874, la même année que la naissance de la paroisse. A leur mariage, M. et Mme William Carrière les assistaient comme garçon et fille d'honneur. Soixante-deux ans après leur union l'heureux couple célébrait cet anniversaire dans l'intimité d'une fête de famille. Il est dit que M. François McKay avait toujours quelques bonbons à offrir à ses petits-enfants. On souligne la bonne humeur et les talents de chansonnière de son épouse. Mme François McKay s'est éteinte, chez elle, à St-Eustache, le 11 mars 1970 à l'âge de 96 ans. Lui survivaient 21 petits-enfants, 83 arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants.

MME VICTOR LECLERC

Mme Victor Leclerc (Dolorès Bouvier) a connu plusieurs épreuves étant jeune. A 14 ans, elle a perdu une de ses soeurs en août et une autre en décembre. Deux autres de ses soeurs sont mortes deux semaines avant Noel. Son père, M. Alphonse Bouvier, était de St-Nazaire, P.Q. Le vent de la mort continuant à souffler sur leurs têtes, ça été, cette fois, le tour du chef de famille. En 1917, Mme Alphonse Bouvier, née Mélina Vallée, épousait en secondes noces, M. Joseph Glasson. Ils se sont installés à Fishburg, E.-U., puis, ils ont pris domicile à Fisher Branch, Man.

Le 22 juin 1916, Mlle Dolorès Bouvier épousait M. Victor Leclerc de St-Eustache. Ils ont demeuré d'abord à la Baie St-Paul. Les inondations fréquentes de la rivière Assiniboine ont découragé son mari quelque peu et ils ont déménagé à St-Boniface pour trois ans. Bon travailleurs, ils ont cherché à améliorer leur bien de 112 acres. Ils se sont occupés de la culture mixte; ils ont gardé quelques volailles et quelques vaches. Ils ont résolu leurs problèmes même les plus difficiles. Possédant trois tracteurs et une niveleuse, M. Victor Leclerc s'est également occupé de la construction de chemins.

Un de ses frères, René, ancien syndic de la paroisse, s'est endormi dans le Seigneur le 30 avril 1968. Mois pour mois, dans la nuit du 30 mai, lui-même, Victor, rendait son âme à Dieu à St-Eustache. Il laissait pour le pleurer, son épouse et 8 enfants: un fils unique et 7 filles.

A notre passage à St-Boniface, demeurant au 387, de la Morénie, Mme Victor Leclerc, était fière de tirer de ses vieux albums de nombreuses photos. Elle nous a montré la photo de sa vieille maman, Mme Joseph Glasson, décédée à l'âge de 100 ans et 10 mois. Mme Victor Leclerc aura 80 ans le 25 mai prochain. Nous souhaitons qu'elle atteigne cent ans.

M. ALPHONSE CARIGNAN

M. Alphonse Carignan, jadis des Trois-Rivières, P.Q., est arrivé au Manitoba en 1910. Il était âgé de 23 ans. Son épouse, Alma, de St-Ours, P.Q., est venue au Manitoba sept années plus tôt, soit en 1903; elle n'était âgée que de 13 ans. Ce jeune homme d'alors et cette demoiselle ont reçu le sacrement de mariage le 14 janvier 1914, à St-Eustache mais ils ont demeuré d'abord à La Salle, Man., jusqu'en 1931. Cette année-là, ils ont déménagé à St-Eustache. Ils ont eu le bonheur d'avoir six enfants. Le 14 janvier 1964, ils ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage. Le 12 août 1964, la même année que cet heureux événement, M. Alphonse Carignan mourait soudainement.

(à suivre)

AVIS
D'AUDIENCE PUBLIQUE
EN MARGE DE "THE MILK AND DAIRY PRODUCTS CONTROL ACT OF MANITOBA"

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE qu'en vertu des prévisions de "The Milk and Dairy Products Control Act of Manitoba" et des amendements y relatifs, la Commission de Contrôle des Produits Laitiers du Manitoba tiendra une assemblée en la salle Skyview A de l'hôtel Marlborough, rue Smith, Cité de Winnipeg, Province de Manitoba, le 14e jour de mai 1975, à 10 heures de la matinée.

Le but de cette réunion est d'étudier le prix maximal quant à la vente du lait par les producteurs ou les distributeurs aux consommateurs du Manitoba.

AVIS EST AUSSI DONNÉ qu'à la même date, au même endroit, la COMMISSION entendra des observations à ce sujet ainsi que toute évidence qu'on pourra fournir à l'appui des observations faites sur ce rapport.

AVIS EST ENCORE DONNÉ que toute personne qui est, ou pourrait être intéressée à ce sujet et qui voudrait faire valoir ses observations en la matière, devra soumettre ses observations en écrit en faisant parvenir, ou en postant six copies aux bureaux de la COMMISSION, 545, avenue Broadway, Cité de Winnipeg, pas plus tard que le vendredi 9 mai 1975.

DATE à la Cité de Winnipeg, en la Province de Manitoba, ce 15e jour d'avril 1975.

THE MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA
Le secrétaire R. D. Chase

Saint-Vital

OU ETAIENT LES PARENTS?

Les 21 et 23 avril avait lieu à l'école Lavallée un cours sur le système métrique. Le nombre de participants était de 15 dont quelques-uns de Saint-Boniface et du Parc Windsor. Ce fut un peu une déception que de voir un si petit nombre d'adultes au cours, mais il est vrai que le beau temps n'invite pas tellement à être "à l'école".

Merci à Léo Létourneau de nous avoir consacré deux soirées. En vrai professeur, il a su bien expliquer et surtout faire travailler ses étudiannts. Merci Léo! Merci aussi à M. Deleurme pour l'usage de l'école.

UNE OCCASION...

Il existe dans Saint-Vital un club, fondé en 1924, comptant plus de 3000 groupes dans 47 pays. C'est le club des "Toastmasters".

Ce club se réunit tous les jeudis, à 7h30 p.m. à l'école Sainte-Marie. C'est un club bilingue. Qu'est-ce que ça donne, les Toastmasters? Ça donne de la confiance en soi-même, de l'expérience dans le domaine des communications, ça développe la personnalité, ça enseigne l'entraide.

Pourquoi, M. ou Mme ne pas vous renseigner sur le club Toastmasters? Oui les dames aussi peuvent être membres! POURQUOI PAS?

Contactez Gérald Dubé au 247-4823. Il saura vous informer.

Le Séminaire

Pendant les deux dernières semaines du mois d'avril, les activités ont été assez nombreuses au Séminaire.

D'abord, le Collège nous a prêté ses matelas de lutte, qui ont une très grande valeur, pour nous préparer à notre tournoi de lutte qui a eu lieu le samedi 26 avril.

M. Jean Savoie, professeur d'éducation physique au Collège, est venu nous donner un coup de main pour apprendre les techniques de la lutte, comment arbitrer, comment compter les points et comment se préparer à un match. Quelques lutteurs de l'équipe du Collège sont venus se joindre à lui pour démontrer les techniques.

Pour le tournoi, nous étions divisés en quatre équipes d'à peu près 18 gars. Chaque gars luttait 3 fois contre 3 gars du même poids d'une autre équipe. L'équipe avec le plus de points à la fin du tournoi a gagné le trophée.

Ce n'est pas tout. Nous avons descendu les bandes des deux patinoires. Tous les gars ont participé à cette activité. Nous avons aussi terminé les jeux intérieurs dont on a parlé dans la dernière chronique.

Le 20 avril, c'était le dimanche des Vocations. Mercredi soir le 23 avril, nous avons eu la visite de Soeur Emond des Soeurs Grises. Elle a animé notre prière pour les missionnaires. Elle travaille chez les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest. Elle nous a fait penser beaucoup sur les Vocations des missionnaires.

Le lendemain du tournoi de lutte, le 26 avril, il y a eu le tournoi de quilles qui a duré tout l'après-midi. Là aussi, tous les gars ont participé. Ceci a suscité beaucoup d'intérêt dans le groupe.

Saint-Georges

A l'occasion de l'année internationale de la femme, quelques dames se sont réunies et ont formé un comité. Ce comité décida de lancer des projets dont le premier sera des Cours de Leadership. Ceux-ci auront lieu les 2, 3 et 4 mai ainsi qu'une session spéciale sur les droits de la femme le 24 mai.

Pour de plus amples renseignements on voudra bien communiquer avec Mme Thérèse Courcelles 367-2911 – Mme Hortense Willcott 367-2507 ou Mme Thérèse Dupont 367-2925.

La Broquerie

VOYAGES

Nous paroissiens de La Broquerie, désirons souhaiter un très bon voyage à notre dévoué curé l'abbé Philippe Jean qui doit partir bientôt pour un séjour comme pèlerin en Europe. Il ira à Rome et en Terre-Sainte, visitera aussi différents autres lieux de pèlerinage. Nous l'assurons de nos prières durant son absence et un heureux retour parmi nous. Nous le remercions aussi de nous avoir trouvé un remplaçant dans la personne de Mgr Aimé Decosse pour les dimanches, et l'abbé R. Lambert pour quelques jours toutes les semaines.

Mme Joseph Beaupré, accompagnée de son fils Maurice et de son épouse, est partie pour l'Europe pour un séjour de 2 semaines où elle visitera Rome et se rendra aussi en Terre-Sainte. Nous lui souhaitons un bon voyage et un heureux retour dans sa famille.

M. et Mme Joseph Tétreault sont partis en avion pour Vancouver où ils visiteront trois soeurs de Mme Tétreault, et aussi d'autres parents et amis. Bon voyage et bon retour à eux aussi.

M. et Mme Hector Normandeau ont eu le plaisir de recevoir la visite d'une cousine, Mme Anna Normandeau, de Terrace, C.-B. Elle en profitera aussi pour aller visiter une autre cousine, Mme Maria Verrier. M. H. Normandeau se fit un plaisir d'aller la conduire ainsi que Mme Verrier pour rencontrer des parents et amis à Aubigny, sa place natale. Elle visita aussi sa fille à Winnipeg et retourna enchantée de son séjour au Manitoba.

NOS MALADES

Prompt rétablissement à tous nos malades spécialement à Mmes H. Boisjoli et Narcisse Fournier qui ont fait un séjour à l'hôpital et qui sont à présent en convalescence à la maison.

Mme N. Fournier désire remercier par la voix du journal tous ceux et celles qui lui ont envoyé des fleurs des cartes ou lui ont rendu visite à l'hôpital.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux paroissiens et leur famille, MM. Jos Langlois, J.-Paul Parent ainsi qu'à M. Shindle, et s'il y en a d'autres que nous ne connaissons pas encore, ils sont aussi les bienvenus parmi nous et espérons qu'ils se plairont à La Broquerie.

C'est le samedi 12 avril, que partait pour Edmonton, Mme Eddy Moquin, accompagnée de Mmes Hélène Sarrasin, Amanda Bertrand et MM. Napoléon et Antoine Fillion. Ces derniers se rendirent à Falher, Alberta, pour les funérailles de Mme Candide Bruneau. Mme Moquin demeura à Edmonton chez sa fille et gendre, M. et Mme Fernand Martin. Fernand et Diane étaient depuis une semaine, les heureux parents d'une nouvelle petite fille, qu'ils ont nommée Michelle-Eva. En revenant, les voyageurs s'arrêtèrent à Saint-Vincent, Alberta, Marcelin et Regina, Saskatchewan, pour visiter des parents et amis.

Saint-Pierre



Photo R. Bérard

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. Derck West, fils de M. Charles West, et sa nouvelle épouse Louise, fille de M. et Mme Eudore Cahill, qui se sont mariés le 26 avril en l'église de Saint-Pierre. Une réception eut lieu à la salle du Club Récréatif.

Les nouveaux époux résideront à Saint-Pierre, puisque M. West fait partie des polices de la Gendarmerie Royale et est stationné ici.

Powerview

"Bazar 1975" est maintenant un mot du passé; en effet, il a eu lieu, dans la salle paroissiale, samedi, le 19 avril et, comme les années précédentes, fut un réel succès: $1,200.00. Le comptoir de couture, tricot, etc., sous la direction de Mesdames Armand Désilets, Mathieu Ste-Croix et Walter Parke, rapporta $404.00; la vente de pâtisseries, sous la direction de Mme Oscar Vincent, rapporta $190.00; le bingo, sous la direction de M. Arthur Bruce, rapporta $86.00; la pêche, sous la direction de Mme Charles Neidermayer, rapporta $66. les rafles, jeux, etc. donnèrent la balance du $1,200. A recommencer l'année prochaine!

A la dernière assemblée des Chevaliers de Colomb, tenue à Pine Falls huit nouveaux membres venus de Lac-du-Bonnet, St-Georges, Powerview et Pine Falls furent initiés. Félicitations!

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau"; c'est l'Année Sainte, c'est le 25e anniversaire de notre paroisse Notre-Dame-du-Laus; nous voulons en faire une année spéciale, non seulement par des actes extérieurs, mais par une plus grande dévotion et par des actes de piété envers notre bonne Mère du ciel en remerciement des grâces et des bienfaits qu'Elle a obtenus de son Fils pour notre paroisse durant ces 25 ans. Tous les jours, durant le mois de mai, il y aura prières et actes de dévotion à l'église de 6 heures à 9 heures du soir. Une grande carte a été préparée où chaque personne peut écrire son nom à la date où elle prendra charge des heures de prières ce jour-là.

A l'occasion de son 91e anniversaire de naissance, M. Fred Alarie d'Elie eut une agréable surprise quand ses 12 enfants se rendirent pour une réunion de famille, qu'ils avaient préparée à son insu. Ce fut une agréable soirée. De Powerview venaient Aurius, Yvonne, Dina et son époux, Paul et son épouse; Lilliane et Robert, de Winnipeg, Uldéric de Selkirk, Eva, de Californie; Pat., Léo, Henri et Rita d'Elie. Il faut aussi offrir à M. et Mme Fred Alarie nos félicitations et meilleurs voeux à l'occasion de leur 64e anniversaire de mariage le 25 avril.

M. et Mme Hermas Chèvrefils, de Kenora, visitaient la semaine dernière, les parents et amis de Powerview, St-Georges et Great Falls.

M. et Mme Pete Bruneau de St-Vital, visitent pour quelques jours des amis de Powerview.

Durant la semaine de Pâques, Mme Pierre Gaultier de St-Claude, venait passer quelques jours chez sa soeur qui retourna passer une semaine avec elle.

Mme William Tardiff est revenue d'un voyage de trois semaines à Hamilton, Ontario, où elle visita ses deux soeurs et de nombreux neveux et nièces. Son fils Maurice de St-Boniface, la rencontra à l'aéroport pour la ramener à Powerview où ses enfants lui avaient préparé une soirée-surprise à l'occasion de sa fête.

Le 18 avril, en l'église Notre-Dame-du-Laus, M. le Curé bénissait le mariage de Georges Oaks, fils de M. et Mme Stanley Oaks de Pine Falls et Lucille Wilcott, fille de M. et Mme Julien Wilcott. Bons souhaits aux nouveaux époux qui demeureront à Le Pas où M. Oaks est employé.

Nos sincères félicitations à Simone Desrosiers, fille de M. et Mme Antonio Desrosiers, qui a gradué à St-Boniface, comme garde-malade pratiquante il y a quelque temps et vient de recevoir son diplôme. Bonne chance et bon succès dans ta carrière, Simone!

L'on annonce pour les 2, 3 et 4 mai, un cours de "leadership" et personnalité, animé par Rita Lecuyer, au Centre Récréatif de St-Georges. La date limite pour s'inscrire est le 30 avril.

Nos voeux sincères pour un prompt et complet rétablissement à tous nos malades et "opérés" à l'hôpital ou à domicile: Hector Dupont, M. et Mme Joseph Turcotte, Mme Albert Lavoie et Mme Paul Sherstone.

Mme Armand Désilets



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi.

CONGRÈS DU CONSEIL CANADIEN DES GRAINS

Les 22 et 23 avril dernier le Conseil canadien des grains tenait son congrès annuel.

Fondé en 1969 à l'instigation du gouvernement fédéral, ce conseil regroupe les organismes non gouvernementaux engagés dans la production, la manutention ou le transport, la transformation ainsi que la commercialisation de toute la grande production agricole canadienne.

Le Québec en proie à des problèmes bien spéciaux en approvisionnement depuis quelque temps était le point de mire et la pierre d'échappement ayant eu une influence prépondérante dans l'établissement de l'Office des provendes.

Par la voix de son sous-ministre adjoint de l'agriculture, M. Ivan Jacques et de M. François Dagenais, économiste attaché au service de l'U.P.A., le Québec a fait entendre et écouter sa voix.

"Nous sommes venus ici" de dire ces deux représentants, "pour discuter de la politique permanente des grains."

"Ce que nous attendons des fermiers de l'Ouest" déclarait M. François Dagenais dans une interview, et je cite: "c'est que les fermiers de l'Ouest produisent du grain et que l'on trouve les moyens de le transporter."

Dans cette atmosphère claire et précise, toutes les rivalités entre l'Est et l'Ouest ont été mises à jour, et comme le disait le représentant des producteurs de maïs grain de l'Ontario, "il est temps de penser en fonction d'échanges interprovinciaux pouvant bénéficier à chacune des provinces au lieu de se blâmer mutuellement et finalement être obligés de vendre ou de s'approvisionner aux Etats-Unis quand nous pourrions le faire chez nous."

Dans le domaine de la production animale, M. Grey, représentant les éleveurs de l'Alberta, a fait écho aux éleveurs de l'Est en déclarant que bien qu'étant dans une situation privilégiée pour la production des jeunes veaux et géographiquement placés à la source des grains, il leur était impossible de continuer plus longtemps l'engraissement du bétail en raison de l'instabilité et des bas prix de la viande comparativement aux coûts de production.

Dans les éléments de solution proposés au conseil des grains qui, il faut bien se le rappeler, ne dispose d'aucun pouvoir exécutif, M. Ivan Jacques, dans son discours de clôture a rappelé que la communication et l'information étaient essentielles à toutes améliorations.

Il a à cet effet souligné que l'on rejette souvent sur le Québec des torts qu'il n'a pas. Dans le scandale des oeufs par exemple, la production en 1974 était de 10 millions de douzaines inférieures à son quota national de 75 millions de douzaines et que même cette année la production n'atteindrait pas ce niveau.

Il est donc important que les intéressés puissent faire valoir eux-mêmes leurs revendications.

A cet effet, M. François Dagenais a fortement recommandé que la politique nationale proposée par l'office des provendes, soit appliquée dans toutes ses implications. Il est inutile d'avoir le droit d'acheter du grain dans l'Ouest s'il faut, comme c'est le cas présentement, 3 ou 4 mois pour en obtenir livraison. Faisant référence aux écarts de prix allant jusqu'à 50c du boisseau causés par les délais que produisent artificiellement les spéculateurs en retenant dans les silos de la tête des lacs, des grains sur lesquels ils veulent faire un profit.

M. Dagenais a recommandé qu'une étude soit faite pour obliger une rotation constante des stocks de grains dans les silos terminus et d'éviter ainsi que les spéculateurs s'asseoient sur le grain en attendant que le prix monte.

En raison de l'impossibilité de pouvoir éviter les grèves éventuelles sans employer des mesures de coertions, les représentants de l'Est ont demandé que les approvisionnements par train soient prioritaires en cas de pénurie, que les facilités de stockage dans l'Est soient agrandies pour servir de tampon en cas de difficulté d'approvisonnement et que les réserves soient accumulées au Québec en dehors des ports nationaux pour permettre aux fermiers de s'approvisionner eux-mêmes si nécessaire.

Tout ceci pour éviter que les grains, dont dépendent les usagers pour assurer leur vie, ne puissent être employés comme moyen de pression dans des revendications syndicales ou autres.

Dans la période de questions et réponses vers la fin du congrès, plusieurs remarques et constations ont été faites.

D'abord, que sans qu'il en coûte un sou au gouvernement et aux producteurs, les installations portuaires pourraient accroître leurs rendements en utilisant conjointement les installations existantes tels les convoyeurs de potasse qui sont inactifs en maintes occasions.

Les coûts de transport pour les grains comme le faisait remarquer le représentant du Pacifique Canadien, sont un facteur dans les délais et la lenteur du mouvement des grains.

Il a été proposé à cet effet qu'un organisme indépendant soit nommé pour l'allocation des wagons à grains.

Le représentant de la navigation continentale a annoncé la mise en service de barges à grains d'une longueur de mille pieds, doublant ainsi le volume de ces bateaux pour le commerce avec les Etats-Unis ainsi qu'une navigation de douze mois par an.

Pour les grains, surtout ceux non régis par la Commission du blé, il a été proposé que leurs ventes et leurs transports se fassent par soumission obligeant ainsi les intermédiaires à respecter les délais de livraison.

En terminant, il a été rappelé qu'il était indispensable de coopérer entre producteurs et consommateurs de grains si on voulait des prix stables et équitables.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les taures et les boeufs de boucherie se sont vendus très activement et à prix stables cette semaine à Toronto. Les prix des vaches déclinaient de 2 dollars tandis que ceux des taureaux étaient très fermes.

Les animaux d'engrais de qualité étaient en grande demande et leurs prix étaient en hausse. Les bêtes d'élevage de qualité inférieure étaient difficiles à vendre dans toutes les classes et plus particulièrement pour la génisses.

Les veaux de choix se sont vendus à prix irréguliers variant de fermes à fortement à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 41$ à 43$, ventes à 43$70;

Taures cat. A 1-2, 37$ à 39$, ventes à 41$50;

Vaches cat. D 1-2, 24$ à 26$, ventes à 30$00;

Les prix des porcs étaient fortement à la hausse variant de 55$65 à 58$10 prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de 1$ à la baisse à 3$ à la hausse comparativement à la semaine précédente. Les prix des animaux d'engrais étaient généralement 1$ plus cher cette semaine, tandis que ceux des animaux d'élevage baissaient d'un dollar.

Le marché s'est ouvert à prix stables pour faire face à une forte demande vers le milieu de la semaine où les prix des boeufs augmentaient de 2$ pour ensuite décliner et clôturer 1$ moins cher. Les taureaux peu nombreux sur le marché sont demeurés à prix très fermes.

Les veaux lourds de boucherie se vendaient un dollar plus cher tandis que les veaux de choix et de boucherie voyaient leurs prix baisser de 10$ à 15$00.

Les agneaux de saison n'étaient pas en demande et leurs prix baissaient de 20$00 à 22$00, ceux des bons agneaux baissaient de 7$00 à 9$00 et les prix des brebis déclinaient de 2$00 à 3$00.

REÇU CETTE SEMAINE

4,000 animaux de boucherie comparativement à 3,700 l'an dernier. 400 veaux comparé à 400 l'année précédente. 13,950 porcs contre 14,300 et 650 moutons et agneaux contre 435 l'année passée.

Les prix des porcs variaient de 51$25 à 53$79 clôturant à 51$80. Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 890 au Manitoba et 1,000 en Ontario.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en août 1975	74$85	plus	3$6
Porcs sur pied en août 1975	42$97	moins	3$6
Boeuf sur pied en août 1975	48$00	plus	7$2



Allo! Me voilà à courir les papillons! Vois comme ils sont beaux! Tu en trouveras dans ma page. Amuse-toi bien!

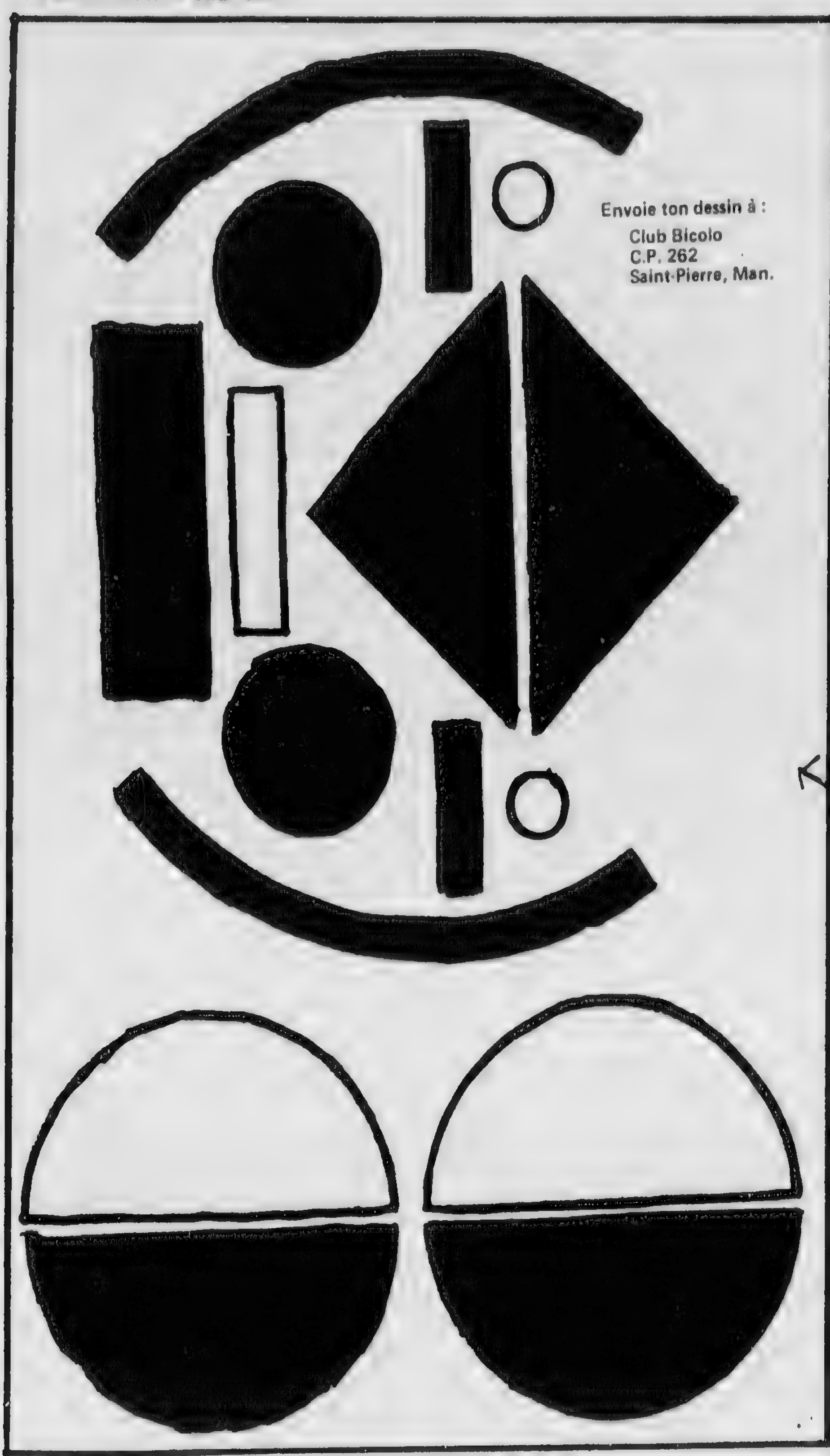
Bicolo

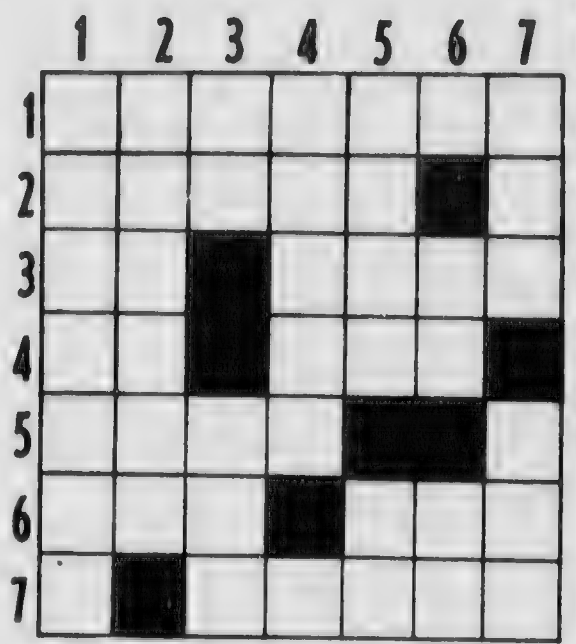


ATTENTION! GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS!

A la demande de plusieurs je fais paraître de nouveau le concours. Tu découpes ces formes, tu les places de sorte à faire un dessin intéressant. J'ai déjà plusieurs beaux dessins... Fais vite. Le concours se termine le 10 mai. Ce concours est pour les 9 ans et plus.

Si tu es plus jeune, il y a un Concours pour toi dans le journal du 9 avril et du 16 avril. Bonne chance!

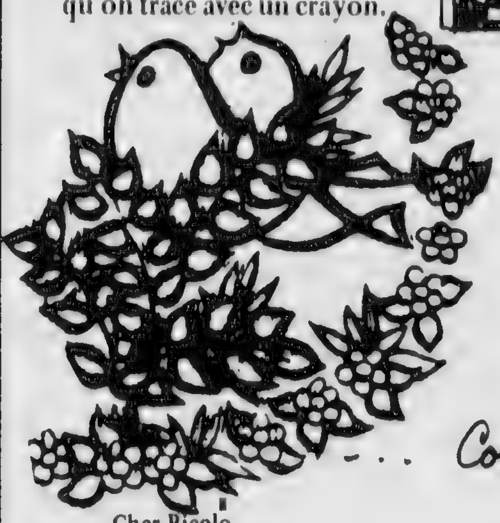




VERTICAL
1 - Fruits juteux.
2 - Faire le récit de.
3 - Pronon personnel - propre.
4 - Géants voraces - consonne.
5 - Synonyme de joli - Voyelles jumelles.
6 - Initiale de Raymond - Les deux consonnes de taxe - 3e note de la gamme.
7 - Saison chaude, adjectif démonstratif.

HORIZONTAL
1 - Mois de l'année
2 - Couleur - première lettre de thé.
3 - 365 jours - femelle du rat.
4 - Deux dernières lettres de gant - pronom personnel, masculin pluriel.
5 - Personnes en nombre indéterminé - 4e lettre.
6 - Epoque - Dans l'homme par opposition au corps.
7 - Indique le pluriel - Ligne qu'on trace avec un crayon.





... Courrier ...

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour les beaux livres d'histoires et aussi le livre à colorier du Père Noël que tu m'as envoyé comme prix d'un concours. J'aime à faire colorier mes amis.

Un ami,

Guy Dumesnil
Sainte-Agathe, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour la belle chemise que tu m'as envoyée. Elle me fait très bien. Merci pour m'avoir envoyé une autre carte de membre.

Ton ami,

Marc Leclair
Sainte-Anne, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le livre de Nico, Niski que j'ai gagné au concours de Noël. Je l'aime beaucoup.

Ton ami,

Donald Lambert
Saint-Malo, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour le beau bouton du Voyageur. Je l'aime bien.

Marielle Castets
Saint-Claude, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le joli jouet que tu m'as envoyé. J'aime le festival du Voyageur. Merci.

Angèle St-Vincent
Saint-Boniface, Man.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le joli cadeau que tu m'as envoyé lorsque j'ai été membre gagnant. Je l'ai bien apprécié.

Ton ami,

Denis Paulhus
Notre-Dame-de-Lourdes

ATTENTION:

Si tu as déménagé n'oublie pas de me faire parvenir ta nouvelle adresse; Tu n'as qu'à remplir ce coupon.

Nom ....

No de membre ....

Ta nouvelle adresse :

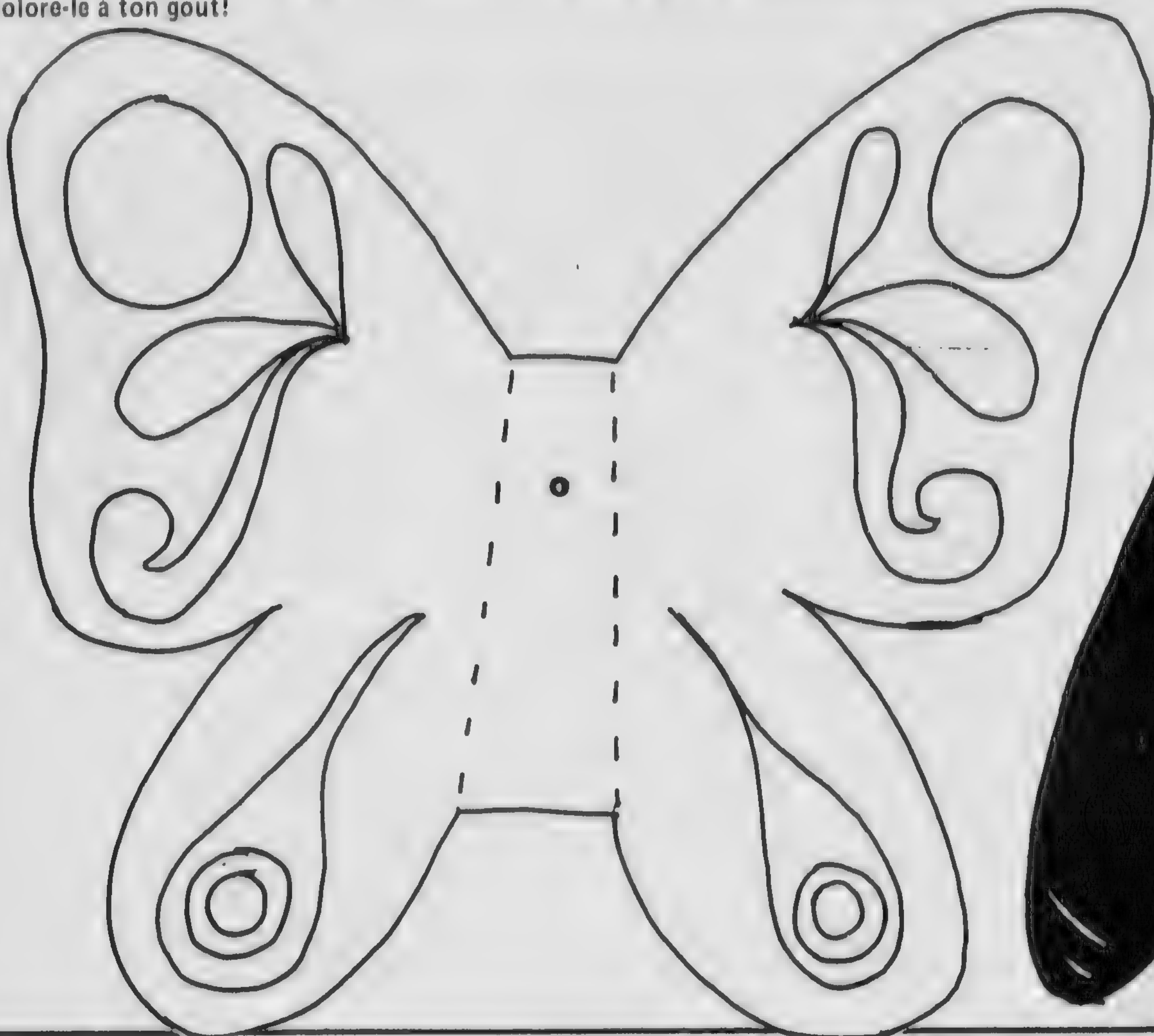
....

....

Envoi sans tarder à :

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre, Man. R0A 1V0

Bientôt tu verras de jolis papillons. Je t'en propose un pour mettre dans ta chambre. Colore-le à ton goût!



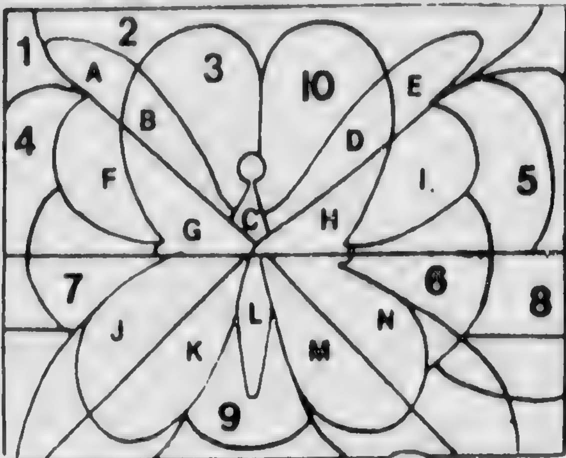


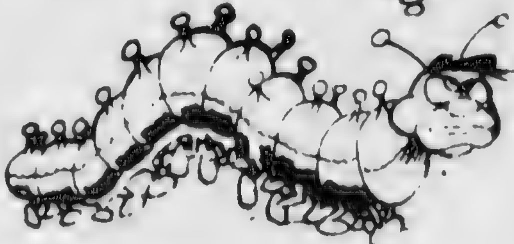
UN MOBILE-PAPILLON

Colle les ailes du papillon sur un papier blanc et le corps sur un carton. Décore le côté blanc comme tu veux. Colle les ailes sur le corps et passe une ficelle (avec un noeud au bout) dans le corps à l'aide d'une aiguille.



Pour savoir à quoi pense cette chenille, il te suffit de colorier en noir les cases marquées d'une lettre.



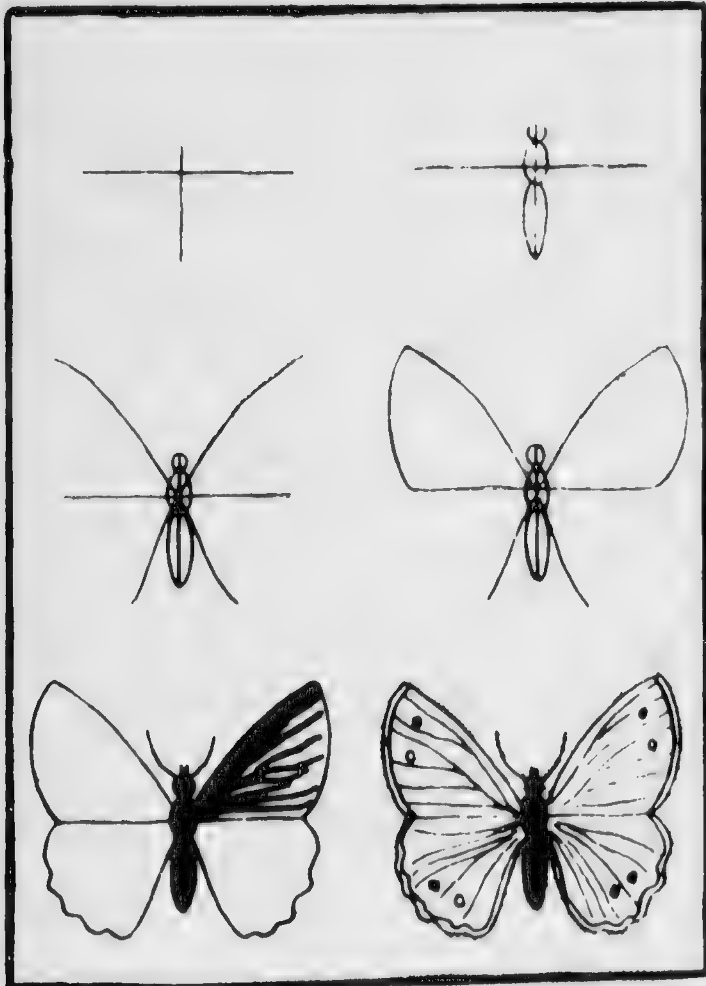


SOLUTION
REBUS: "Je ferais mieux de chasser l'éléphant".

POÈME SUR UN PAPILLON

Petit papillon, petit vagabond,
tourne en rond, comme un saucisson,
du soir au matin, tu es mon copain,
danse et tourne, contourne les jardins,
mon petit copain.

DESSINE UN PAPILLON





BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

MEMBRE GAGNANT
No 2641 — Lise Moreau, 9 ans
C.P. 100
Fannystelle, Manitoba

2740 – Suzanne Proteau, La Broquerie, Man.
2741 – Marc Lemoine, St-Lazare, Man.
2742 – Richard Jacques, St-Boniface, Man.
2743 – Jean-Marc Prairie, St-Boniface, Man.
2744 – Marcel Guyot, Fannystelle, Man.
2745 – Lise Bellemare, St-Jean-Baptiste, Man.
2746 – Marielle Kolt, Winnipeg, Man.
2747 – Glenn Kolt, Winnipeg, Man.
2748 – Michelle Gagnon, St-Boniface, Man.
2749 – Jo Ann Roche, Ste-Rose-du-Lac, Man.
2750 – Solange Lagassé, St-Adolphe, Man.
2751 – Roland Desmarais, Lorette, Man.
2752 – Pauline Desmarais, Lorette, Man.
2753 – Jean DeMoissac, St-Jean-Baptiste, Man.
2754 – Danielle DeMoissac, St-Jean-Baptiste, Man.
2755 – Michelle Collette, St-Jean-Baptiste, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: __________ Grade: __________

NÉCROLOGIE

Tarif des nécrologies : 20 sous la ligne Photo : $4.00 en plus

Mme M.-E.-J. LE DRESSAY

Le 27 mars 1975, Marie-Elisabeth-Joanne Le Dressay (née Saive) de Regina, Sask. est décédée à l'âge de 90 ans.

La messe des funérailles a eu lieu en l'église catholique de Sainte-Anne à Kennedy, Sask., célébrée par le R. Père D. Dorion.

Les enfants de choeur, ainsi que le lecteur étaient des petits-fils. Les porteurs aussi étaient des petits-fils de Kingston, Winnipeg, Regina et Montmartre.

L'enterrement se fit dans le cimetière de Kennedy.

Mme Le Dressay fut précédée dans la tombe par son mari, Emile, en 1936, un fils dans l'enfance, deux autres fils, Ferdinand en 1969 et Marcel en 1970, des frères et soeurs; elle laisse dans le deuil deux fils, Jean de Winnipeg, Paul de Regina; trois filles, Marie-Louise de Regina, Mme Francis Kapell (Mathilde) de Windthorst, Sask., et Mme Alain Lerminiaux (Marie-Anne) de Montmartre, Sask; un frère, Antonin, en France, un frère Jean à Otterburne, Man., une soeur, Jeanne, aussi d'Otterburne, et 20 petits-enfants.

Mme Le Dressay est venue au Canada de France en 1903 et est demeurée avec ses parents à Wauchope. En 1909 elle épousa Emile Le Dressay. Peu de temps après ils ont pris une ferme à Kennedy. En 1956, elle déménagea à Regina où elle passa le restant de sa vie.

M. L. Le Dressay

Alain Richard LAUZON

Le 14 avril 1975, Alain Lauzon, né le 23 juillet 1971 mourait accidentellement. Il était le fils de M. et Mme Jacques Lauzon du 401, rue Dubuc, Saint-Boniface. Lui survivent, à part de ses parents, trois frères: Denys, Patrick et Louis, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Louis Hébert, de Saint-Boniface, et Mme Eva Lauzon, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu le mercredi, 16 avril, à 2 heures p.m., au Précieux-Sang. Le père Alarie officiait à la messe des anges.

Il fut inhumé au cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient: MM. Jean-Guy Houle, Claude Landry, Jacques Guigné et Robert Hiryama.

REMERCIEMENTS

Les familles Lauzon et Hébert désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie au décès du petit Alain. Merci pour les fleurs, pour avoir assisté aux funérailles et aux porteurs. Un merci spécial au père Alarie, à Cécile Dufault, à Mme A. Landry et à ceux qui ont préparé le goûter.

REMERCIEMENTS

M. Adonaï Catellier et sa fille Jeanne (Mme Armand Carrière) remercient sincèrement tous ceux qui ont offert leurs sympathies, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, carte, messe ou envoi de fleurs, lors du décès de Mme Mignonnette Catellier. Un merci également aux Dames et Messieurs du Club Kiwanis qui se sont si bien occupés du goûter et café. Un grand merci à Mme Dégagné.

M. J.-François GRÉGOIRE



C'est le 15 avril 1975 à sa résidence de Saint-Norbert (là où il s'était retiré avec sa chère épouse Claire) que Joseph, âgé de 85 ans, est décédé.

Monsieur Joseph Grégoire était né à Lorette, Manitoba, le 26 avril, 1889, et avait vécu dans cette paroisse jusqu'en 1964. Il était propriétaire d'un magasin sur le chemin Dawson à Lorette ouest. Durant toute sa vie il participa avec intérêt aux affaires de sa région.

Il laisse dans le deuil son épouse Claire (née Mousseau) et ses garçons: Léopold de Lorette, Raphael de Saint-Norbert, François de Toronto; Maurice de St-Vital, Denis de Saint-Pierre, Marcel de Russell; la famille d'Albert Grégoire (l'aîné qui est décédé le 19 décembre dernier), onze filles, Mme Armand Lagassé (Albertine) de St-Adolphe, Mme Pierre Rioux (Léopoldine) de Saint-Boniface, Mme Marie Lévesque et Mme Lorne Pratt (Marie-Jeanne) de Toronto, Mme Lucien Audette (Pat) de St-Pierre, Mme Denis Gauthier (Marie-Reine) de Lorette, Mme Eva McDougall et Mme Simone Pelletier de Saint-Norbert, Mme Théophile Bertrand (Bibiane) de Ste-Rose-du-Lac, Soeur Armande Grégoire de Prince-Albert et Mme Roman Hirney (Angèle) de Transcona; 64 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants, un frère Alphonse de Lorette et une soeur, Soeur Joséphine de Fannystelle.

Les prières des funérailles ont eu lieu le vendredi à 8 heures du soir au salon mortuaire Desjardins, la messe le lendemain à Saint-Norbert et son corps fut enterré au cimetière de Lorette tout près de la tombe de sa première épouse.

REMERCIEMENTS

La famille de Joseph Grégoire tient à remercier tous ceux qui l'ont supportée par des prières, des sympathies, le support moral et des fleurs. La séparation est toujours difficile qu'importe l'âge ou les circonstances, mais elle est d'autant plus pénible quand c'est de quelqu'un qu'on a connu, respecté et aimé.

On remercie d'une façon plus particulière l'abbé Bernard Bélanger de Saint-Norbert qui a très bien préparé la célébration de la messe; l'abbé Réginald Prescott de Lorette, le Père Roland Prescott de Saint-Boniface et l'abbé Choiselat de Saint-Adolphe qui ont concélébré la messe des funérailles, et à Monsieur Auguste Laroche, soliste, et Mme Victor Préfontaine, l'organiste de Saint-Pierre qui ont accepté avec plaisir de nous rendre leurs services.

Il ne faudrait pas oublier les Dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette qui se sont dévouées pour nous préparer un excellent goûter. A tous ceux qui ont contribué d'une façon ou l'autre à rendre ce départ moins pénible: un gros merci.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
(\$2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropractiens

Comptables

Divers

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

TV-Radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

on demande

ON DEMANDE
PROFESSEUR BILINGUE POUR SAINT-LAZARE

— Niveau de la maternelle à la 9e année
— Salaire selon l'échelle de salaires établie par la Division
— Pour formule d'application, adressez-vous à:

M. William C. Davison
Bird Tail River School Division no 38
Crandall, Manitoba

Pour plus de renseignements, contactez :

M. Henri Bisson
Saint-Lazare, Manitoba
Téléphone : 683-2251

BUREAU COOPÉRATIF (Entraînement)

Le DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT COOPERATIF, requiert une personne, sous direction, pour aider à la promotion, au développement et à l'entraînement éducationnel de membres, directeurs et gérants de Coopératives. Animer des sessions d'entraînement, des séminars et avec le personnel établir des programmes de développement. Beaucoup de voyages seront requis.

Grade XII et connaître les principes des Coopératives. Capable de faire de la planification, et aptitude à travailler avec d'autres personnes.

ECHELLE DE SALAIRE: $10,800 à $16,872 par année.

Faire demande par écrit avec référence au no 479, le ou avant le 5 mai 1975 à :

MANITOBA CIVIL SERVICE COMMISSION
Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

La Division Scolaire de la Rivière Rouge requiert les services de professeurs bilingues pour septembre 1975

Otterburne — niveau 4, 5, 6
Saint-Pierre Elémentaire — 6e
Saint-Pierre Secondaire — Français Secondaire
— Professeur de ressources 7, 8, 9
— Orienteur 7 à 12
Saint-Malo Elémentaire — 5e et maternelle (1/2 temps)
Saint-Malo Intermédiaire Français 7, 8, 9
Saint-Jean Secondaire — Education Physique
— Anglais
Saint-Jean Elémentaire — 1 au primaire et 1 en 6e
Sainte-Agathe Elémentaire 1 au primaire

Adressez vos applications à :

Louis-R. Gosselin
Directeur Général
Boîte 219
Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

ON DEMANDE
Pour remplir les postes suivants :
29024 — Commis vendeur(euse) de pièces, $400 à $500 par mois.
29018 — Soudeur au gaz et à l'arc. Salaire à discuter.
28992 — Monteur à la production, $3.87 de l'heure.
28991 — Gardien(ne) d'enfant. Salaire à discuter.
28989 — Commis à l'expédition et à la réception $2.30 à $3.30 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.

Main-d'œuvre et Immigration
Centre de Main-d'œuvre du Canada
Manpower and Immigration
Canada Manpower Centre
[illegible] TACHE AVE., PHONE [illegible]

ON DEMANDE

Le Conseil d'administration du Village Canadien Coopératif Lté est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA DESCRIPTION DES TÂCHES

L'administration générale du bureau du projet d'habitations.

La préparation et l'administration d'un budget annuel de $500,000.00.

La coordination entre le Conseil d'administration, l'architecte et le gérant du projet.

Les relations publiques.

Le recrutement de membres résidents d'information auprès du public.

LES QUALIFICATIONS REQUISES

Une bonne connaissance du mouvement coopératif.

De l'expérience administrative.

De la flexibilité dans les relations publiques.

De l'esprit d'initiative.

Préférablement, de l'expérience dans le domaine de l'organisation communautaire.

L'ENTRÉE EN FONCTION

Le 15 juin, ou à convenir.

SALAIRE

Négociable selon les qualifications.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 21 mai 1975.

M. le Président
Village Canadien Co-op Lté
33, Baie Westmount
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Y7

ON DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif Provincial de la Société Franco-Manitobaine est à la recherche de candidats susceptible de remplir la fonction de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DE TÂCHES :
Administration générale du bureau
Préparation des budgets ($200,000)
Coordination de tous les projets de la S.F.M.
Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
Relations publiques
Direction du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Bonnes connaissances du groupe minoritaire franco-manitobain
Expérience administrative
Flexibilité dans les relations publiques
Esprit d'initiative et de créativité
Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION :
Le 1er juin ou à convenir.

SALAIRE :
Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

M. le Président
Société Franco-Manitobaine
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avant le 15 mai 1975.

à vendre

A Sainte-Anne, 45 acres labour d'été - bungalow (Stucco) 28 x 38 pieds - 4 chambres à coucher - Etable 32 x 120 pieds - garage 24 x 36 pieds, autres bâtisses, tout en bonne condition. Quantité d'eau, pas d'inondation. Chauffage propane - autobus d'école et malle délivrée. Taxe 1974 était $117. $65,000. Téléphone : 1-422-5440. Paul St-Vincent. 1/4 mille nord - intercession 1 et 12. 1 mille à l'est.
4-503-2P

Village St-Adolphe — Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer: 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Av. Bertrand — maison de revenu, entrée privée. Prix très raisonnable. Appeler — 253-2035 Futura Realty ou après 6 heures, appeler Louis Le Gal 1-883-2131.
2-487-JNO

VENTE PRIVEE — STE-ANNE — MANITOBA — Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Un poêle électrique de 30 pouces - une sécheuse Norge au gaz 30 pouces - une lessiveuse neuve Bradford - appeler 985-2902 et après 9 heures 668-1816.
5-600-3 C

personnel

UN MESSAGE IMPORTANT vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit.
2-489-10 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements composer 247-8660 le jour 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

PERSONNEL — Si vous avez besoin d'une personne expérimentée pour tailler et couper vos arbres, signalez 233-0807 entre 5h et 7h p.m.
3-495-4 P

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JAMES WILLIAM EMARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, charpentier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 6 juin 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour d'avril, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

à louer

Appartement non meublé — 2 chambres à coucher, stationnement, libre le 1er mai. Rue St-Jean-Baptiste — Appelez à 233-8347 après 5 heures.
4-504-2 C

ON DEMANDE — Maison à louer - 3 chambres à coucher — à Saint-Boniface - pour le 1er juillet. Appeler à 233-2285.
5-603-1 C

A St-Boniface aux environs de Place Cabana - Appartement moderne de 1 chambre à coucher - poêle, réfrigérateur - stationnement - Libre le 15 mai ou le 1er juin - $135.00 - appeler 256-3414.
5-602-1 C



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Secrétariat d'Etat
Direction de la citoyenneté et du civisme
Différents endroits dans tout le pays

Traitement : $15,817 – $17,935

FONCTIONS : Appuyer et intensifier la participation des groupes et des chefs communautaires à la vie socio-culturelle de leur collectivité et de la nation en général afin de rehausser la qualité du civisme dans toutes les régions et pour tous les groupes canadiens.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire en sciences sociales ou une expérience pratique équivalente; connaissance approfondie, compétences et expérience pratique dans les domaines du développement social et communautaire, de l'éducation des adultes et des activités particulières des associations bénévoles.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle; pour d'autres, la connaissance du français est essentielle; alors que pour d'autres la connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats unilingues peuvent aussi se présenter à ce concours. Ils doivent cependant, indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : Faire parvenir la formule "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre, si vous le désirez, un curriculum vitae) AVANT LE 31 MAI 1975, à l'adresse suivante :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
17e ETAGE – TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Numéro de référence à rappeler dans toute correspondance : 5–A–P–018 (70). Veuillez noter toute réserve de mobilité.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF, SECTION DE LA POLITIQUE DE TRANSPORT AÉRIEN

Bureau du Conseiller en politique de transport
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ottawa, Ontario

Traitement : $20,963 à $27,413

La section de la politique de transport aérien est chargée de déterminer le rôle du transport aérien en relation avec l'expansion industrielle et commerciale du Canada, particulièrement le fret aérien, les voyages d'affaires, les rapports entre les accords de transports aériens et commerciaux et le soutien du trafic aérien à des fins industrielles et commerciales.

FONCTIONS

Déterminer les politiques d'expansion du transport aérien bénéfiques à l'expansion et à la croissance des échanges extérieurs du Canada; évaluer le besoin d'innovation et de changement, élaborer et promouvoir les programmes sur la politique de transport aérien susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs du Ministère; renseigner et conseiller le Ministre et les fonctionnaires de divers niveaux sur la politique de transport aérien.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat devrait posséder à la fois d'excellentes connaissances théoriques (de préférence un diplôme) et beaucoup d'expérience dans la gestion du trafic aérien ou le transport aérien; il doit également démontrer qu'il peut s'exprimer clairement tant de vive voix que par écrit dans la rédaction de rapports et de lettres.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats unilingues peuvent également poser leur candidature. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

N. B. Ce concours pourrait servir également à combler d'autres postes semblables.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veuillez présenter votre demande sur la formule (CFP 367–4110) dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada ou les bureaux de la Commission de la Fonction publique et la faire parvenir au plus tard le 16 mai 1975, à l'adresse suivante :

PROGRAMME DES CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Veuillez indiquer le numéro du concours 5–A–C–014 (70) sur toutes les formules de demande et toutes les lettres que vous nous enverrez.



DIRECTEUR DES LOISIRS

La Commission régionale des loisirs de Smoky River est à la recherche d'un Directeur des Loisirs. Celui-ci devra pourvoir aux besoins des citoyens de Falher, McLennan, Donnelly et Girouxville ainsi que la Municipalité Rurale de Smoky River No 130.

Le candidat choisi devra voir à la mise en vigueur des politiques et des programmes établis par la Commission Régionale.

QUALIFICATIONS

Les candidats doivent posséder un diplôme en Récréologie ou l'équivalent.

La préférence sera accordée aux candidats BILINGUES.

SALAIRE
$9,600 à $10,200 selon les qualifications et l'expérience.

FAIRE PARVENIR TOUTE CORRESPONDANCE AVANT LE 15 MAI 1975 À :

M. GEORGE GOUR, PRÉSIDENT
SMOKY RIVER AREA RECREATION BOARD
C.P. 521
FALHER, ALBERTA T0H 1M0



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SOUS-MINISTRE ADJOINT DES POSTES

Commercialisation
Ministère des Postes, Ottawa

Traitement jusqu'à $37,000

Le ministère des Postes a immédiatement besoin des services d'un haut fonctionnaire préposé à la commercialisation dans le but de promouvoir un meilleur service à la clientèle.

Ce poste relève directement du Sous-ministre des Postes. Le candidat élu dirigera les travaux d'une équipe intradisciplinaire de professionnels préposés à la planification, à l'élaboration et à la mise en pratique de l'ensemble des concepts, des stratégies et des fonctions de la commercialisation. Le titulaire idéal détiendra un diplôme universitaire dans une discipline connexe et possédera une vaste expérience en gestion, de préférence quelqu'un ayant déjà été impliqué dans des processus de commercialisation au niveau des industries.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction punlique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature AVANT LE 15 MAI 1975, à l'adresse suivante :

MONSIEUR H. A. BRISEBOIS
CADRES DE DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Référence à rappeler dans la correspondance : Concours no : 75–OC–8007 (70)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE BLANCHE SABOURIN, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 30e jour de mai, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour d'avril, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FRANCIS JOSEPH TONKIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, marchand à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 9 juin 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour d'avril 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH GREGOIRE, de la municipalité de Fort Garry, Province du Manitoba, Cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 22 mai 1975.

DATÉ à Winnipeg, le 22e jour d'avril 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSE DELIMA GAUTHIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés. Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, avant le 6 juin 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois d'avril A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

---

agents d'immeubles



BLOCK BROS. REALTY

842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547

A VENDRE — Grand édifice qui contient résidence de deux étages avec cuisine moderne et salon — 3 chambres à coucher et salle de bain de trois pièces au deuxième · tapis mur à mur dans toutes les chambres — salle de récréation au sous-sol — restaurant 24 x 36 pieds — manufacture de viande.

ANCIENNE MAISON de 2 étages — avec cuisine, salon et salle à manger au 1er étage — 4 chambres à coucher et salle de bain de 3 pièces — tapis mur à mur dans toutes les chambres sauf cuisine avec tuiles — rideau dans toutes les pièces.

Appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756

Je désire ferme à Lorette ou Ile-des-Chênes pour client · 300 acres si possible avec maison.

SAINT-BONIFACE $21,500
Idéal pour jeune couple qui désire maison propre · cave à la grandeur · cuisine moderne, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. Possession 1er juin.

Maison de famille avec ou sans revenu. Très propre, finie stucco · beau lot. 2 chambres de bain · taxes $250.00 · sur rue tranquille.
Appeler Jeanne D'Auteuil.

80 acres à Ste-Anne · $10,000. Ile-des-Chênes · lot avec égout, $5,500. · 5 acres à Ile-des-Chênes, $9,900.

SAINT-BONIFACE · 6 chambres à coucher · cuisine moderne avec salle à manger · 3 salles de bain · Peut servir facilement pour louer · Près de l'école Provencher.

SAINT-VITAL · nouvelle inscription, rue Viviane · bungalow de 3 chambres à coucher · salle de famille au sous-sol · garage · vendeur a acheté nouvelle maison · Plein prix, $27,900.00, 10 p.c. comptant.

SAINTE-ANNE, MAN. · Nouveau "split level" · vous avez le choix de couleur pour les tapis et autres détails, · ce trois chambres à coucher vous donne au-delà de 1,100 pieds carrés · un châssis courbé dans le salon · un garage double · tout ceci pour $36,800.00.

SAINTE-ANNE, MAN. · 1 1/2 acre avec 2 chambres à coucher · pleine cave · étable avec trois chevaux · seulement $23,500.

Jeanne D'Auteuil 247-2129 — Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF À WINNIPEG

Maison pour famille — 5 chambres à coucher — soubassement fini — garage et grand lot.

Comptant $2,000 — Parc La Salle — Beau bungalow de 3 chambres à coucher — 9 ans — très bien entretenu. Plein prix $35,400.00.

Maison de Logements — St-Boniface — Un beau grand lot — de beaux appartements pour locataires — sous-sol — située au centre de St-Boniface.

Pour renseignements sur ces propriétés ou autres, ou propriétés de la ville appelez Mme Forest: Bur.: 247-8824 — Rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
RÉS.: 889-0790 BUR.: 247-8824
MOBILE 0 JL-62569

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

STE-ANNE — chemin Landmark · 20 milles à l'est de St-Boniface · 2 milles au nord du village de Ste-Anne sur chemin de gravel — Bungalow moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. · 4 acres et demie sur rivière Seine · Garage double · Patio et salle de famille attenants · système d'irrigation complet · grand jardin et autre bâtisse.

STE-AGATHE · Nouveau bungalow · 7 pièces, 3 chambres, salle à manger · salle de récréation avec foyer · tapis mur à mur dans chaque pièce · draperies · grande chambre d'utilité, chauffage électrique · pas de sous-sol · garage attenant · grand terrain-possession immédiate.

LA BROQUERIE · Ferme de 160 acres à 2 1/2 milles du village. Bâtiment avantageux bungalow de 3 chambres à coucher · porcherie moderne 30 x 170 pieds · beaucoup d'autres bâtiments · puits artésien. Idéal pour famille.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225
Louis COMBOT 247-5918

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Bungalow en très bonne condition · 4 grandes pièces au 1er plancher · très belle suite au soubassement · l'intérieur comprend tapis mur à mur, draperie, et rideaux. Comptant requis raisonnable.

ST-GEORGES — Demi-section avec bâtisses · très bon terrain · prix très attrayant · aussi machines si désirées.

ST-BONIFACE — Grand lot 60 pieds de largeur · Idéal pour bungalow et duplex.

Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791



SAINT-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME
Maison d'un étage et demi sur beau lot 40 x 122 pieds avec garage double · 3 ch. à c. salle de récréation · 2 salles de bain · très propre et en très bonne condition.



ST-BONIFACE
RUE LANGEVIN
Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher · c h a m b r e supplémentaire au soubassement · située sur grand lot · près de l'école.



ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher · très belle cuisine · salle de récréation avec bar et évier · chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE
RUE VALADE — $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



ST-VITAL — MAGER DRIVE
$49,900
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE
$28,500. Belle grosse maison de famille · 4 ou 5 chambres à coucher · grande cuisine · salle de récréation · 2 chambres de bain · beau grand lot · garage · en très bonne condition.

Nous avons un client qui demande une suite de 1 ch. à c. sur ou près de la rue Provencher.



ST-BONIFACE
Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus c h a m b r e supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME
Jolie petite maison de 2 chambres à coucher · très propre · tapis mur à mur au salon et 1 chambre à coucher située sur grand lot · garage · on demande seulement $16,500 · possession immédiate.



METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon · Rés.: 233-3510

OUBOIS SALES & REALTY CO
COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél. : 347-5298

ST-MALO — A environ 400 pieds du lac, terrain d'une acre et demie bordant la rivière au Rat avec magnifique chalet moderne et bâtisse à barbecue, outillage divers. Prix d'aubaine pour cette belle propriété.

ST-MALO — Tout près du lac, et partie longeant la rivière au Rat — 240 acres — 45 acres en culture, balance du terrain très beau bois. Offre raisonnable considérée.

ST-MALO — Roulotte et grand lot longeant le lac. Prix très raisonnable.

ST-MALO — un mille du lac avec accès facile par chemin de section. Coteau boisé très joli.

ST-PIERRE — Maison presque neuve. Très moderne. Cave finie avec salle de récréation. Lot de 66 x 200. Beaux épinettes. Cour avec pente bordant petite rivière. Prix raisonnable. Possession immédiate.

A VENDRE — 160 acres à 3 milles à l'est de Saint-Jean-Baptiste, à prix raisonnable.

ST-PIERRE — Maison moderne de 6 pièces. Partie ouest du village sur grand lot de 66 x 125 avec jardin. Endroit tranquille. Au bas prix de $12,900. A terme si désiré.

ST-MALO — 37 acres boisées tout près du lac. Un des derniers morceaux de terrain à vendre près du lac.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



SAINT-BONIFACE $19,000

En parfaite condition — Joli bungalow de 2 chambres à coucher — grande cuisine — garage — près de toute commodité — Doit être visité. Appeler Aimé Fillion, rés. : 256-4762.

SAINT-VITAL $35,900

Près de l'école Darwin — Bungalow de 3 ch. à coucher avec grande cuisine — tapis mur à mur — pleine cave — âgé de 4 ans — lot 50 x 141 — Possession immédiate — Pour visiter appeler Aimé Fillion, rés. : 256-4762.

LORETTE, MAN.

Maison neuve qui peut être terminée pour août ou septembre dans le village.

1 acre de terrain plus bonne maison de 3 chambres à coucher à 1/2 mille du village. Tout l'espace que vous voudrez pour votre jardin. — Prix $23,500. Appeler Mme Danis le soir à 253-2102 ou Aimé Fillion, rés. : 256-4762 ou bur. : 247-8957.

Lots vacants — 60 x 180 pieds aussi 90 x 180 pieds — service d'égouts — près de l'école, etc. Appeler Mme Danis.

RUE DESCHAMBAULT — 1 1/2 étage — 3 ch. à coucher — salle à manger — pleine cave — Appeler Ada Guenette, rés. : 247-2102.

INCROYABLE — Je n'ai plus de maison à vendre! Toutes mes inscriptions sont vendues — J'AI GRANDEMENT BESOIN de maisons de 2 à 3 chambres à coucher à Norwood et à Saint-Vital, immédiatement. Possession pour juillet ou septembre. S'il vous plaît appelez-moi pour une évaluation de votre maison sans obligation de votre part. Je me ferai un plaisir de vous rencontrer. Appeler Ada Guenette, rés. : 247-5903; bur. : 247-8957.